41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 6 7 FÉVRIER 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION

JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète . . . . 18 fr.	ETRANGER	Édition complète . . . . 20 fr. 50
	Édition partielle . . . . 12 fr.		Édition partielle . . . . 14 fr. 50

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Influences arabes dans l'art roman, 81. — II. Les Barbares des grandes invasions et la civilisation, 84. — III. L'Allemagne et l'art du moyen âge : gothique, roman, gravure sur bois, etc., 84. — IV. Chevaliers de Colomb, 88. — V. Amis de la Palestine, 90. — VI. Jeunesse catholique d'Allemagne, 90.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : *N.-D. de Charité du Refuge et du Bon Pasteur,* 94; *Vie admirable de S. Séraphin de Montegranaro,* 95.

Questions de science ecclésiastique. — Quel séjour est requis dans un diocèse pour qu'on puisse y être ordonné ? Quel est le propre évêque pour l'ordination ? 96.

PRÉDICATION

Instructions sur la Sainte Eucharistie. — III. Son Institution, 65.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XVII. *1er Dim. de Carême :* Le châtiment moral du péché, 68. — XVIII. *2e Dimanche :* La mort du juste, 70.

Mon petit mot du Dimanche. — XIV. *Quinquagésime :* L'aveugle de Jéricho, 71. — XV. *1er Dim. de Carême :* Le temps du salut, 71.

Conférences pour le Carême sur l'exil de Dieu. — I. Le fait, 72.

Pour la fête de S. Thomas d'Aquin. — Le Docteur Angélique, 75.

Sujets de circonstance. — Allocution d'un curé pour son installation, 77.

Allocutions de mariage. — III, 79.

PETIT COURRIER

Q. — Faut-il se procurer la dernière édition de l'*Histoire de l'Anc. Test.* de Mgr Pelt quand on a déjà la 6e, ou la 3e édition du *S. Marc* du P. Lagrange quand on possède la 1re ?

R. — Non, certainement, vu les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez. Vous avez suffisamment d'autres livres à racheter (et à quel taux !) après l'anéantissement par l'ennemi de presque toute votre bibliothèque.

Q. — Quels sont les meilleurs auteurs à consulter pour faire la conférence suivante ? « Situation politique et religieuse d'Israël au temps d'Isaïe. Aperçu général sur les rapports des royaumes d'Israël et de Juda avec l'Assyrie, la Babylonie et l'Egypte. — Situation religieuse sous les rois de Juda Ozias, Joatham, Achaz, Ezéchias et Manassé. »

R. — Nous vous conseillons de consulter, en dehors des articles des *Dict. de la Bible* et *de Théologie,* l'article du P. Condamin *Babylone et la Bible,* dans le *Dict. Apologétique* de d'Alès, t. I, col. 327-390 ; — Vandervorst, *Israël et l'Ancien Orient,* p. 37-142, Bruxelles, Dewit, 1915 ; — Tobac, *Les Prophètes d'Israël : Le Prophète Isaïe,* fascic. II et III, p. 3-203, Malines, Dessain, 1921. — Vous pourriez commencer par Mgr Pelt, *Histoire de l'Ancien Testament,* 2 vol. in-12, 12 f., Paris, Gabalda.

Q. — Où pourrais-je trouver un recueil de conférences ou allocutions courtes et fort intéressantes pour mes jeunes gens du Patronage ?

R. — Outre ceux que nous indiquons d'ordinaire ou annonçons dans nos bibliographies, voir Girodon, *La Foi,* 3 f., *L'Espérance,* 3 f., *La Charité,* 2 vol. à 3 f., Paris, Plon.

Q. — Je désirerais faire à mon personnel de Communauté religieuse des conférences sur la sainte messe.

R. — Voir Jourdain, *La Sainte Eucharistie,* 4 vol. gr. in-8, 80 f. (en 2 parties se vendant séparément chacune 40 f.), Lethielleux ; — Fortescue, *La Messe,* 15 f., Lethielleux ; — L'Ebraly, *Pour mieux entendre et mieux comprendre la messe,* 12 f., Beauchesne (deux ouvrages dont le sommaire a été détaillé ici il y a deux ans) ; — et nombre

d'excellents livres (Sauvé surtout) dont nous avons dit les mérites respectifs dans nos recensions. — Une nouveauté fort remarquable est annoncée en ce moment, *La Divine Eucharistie, Théologie spéculative et ascétique,* par A. Milet, Supérieur des Bénédictines de Craon, in-12 de 480 p., 10 f., Lethielleux.

Q. — Quels livres consulter pour traiter le sujet suivant ? « Montrer l'utilité des Actes des Apôtres pour l'intelligence des Epîtres de S. Paul. »

R. — Louis Pirot, *Les Actes des Apôtres et la Commission Biblique* (principalement le chap. IV), 4 f. 50, Paris, Beauchesne, 1919.

Q. — On m'a demandé s'il était vrai que l'ouvrage du P. Tissot, *La vie intérieure simplifiée,* fût à l'Index.

R. — A dû subir des corrections, mais n'a jamais été à l'Index. La 15e édition est en vente chez Beauchesne, in-8 de XI-670 p., 8 f.

Q. — Voudriez-vous m'indiquer quelques ouvrages pour traiter ces trois thèmes d'une prochaine prédication à la campagne ?
1° Vie païenne actuelle. Moyens de la diviniser par les forces du Christianisme.
2° Péchés capitaux.
3° Grandeurs et Beautés de la Religion.

R. — P. Eymieu, *Païens,* 5 f., Lyon, Vitte; — P. Reynaud, *La Civilisation païenne et la morale chrétienne, la famille, la religion, la politique,* 4 vol. à 7 f. l'un (se vendent séparément), Paris, Perrin ; — Laborie, Les *Péchés capitaux,* 3 f., Téqui ; les livres de Vuillermet ; et tous ouvrages d'apologétique anciens rappelés ici souvent, ou nouveaux annoncés dans nos bibliographies.

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrai me procurer : 1° *La faillite de Dieu ;* 2° *Les Solitudes* (recueil de retraites mensuelles) ? J'ignore le nom des auteurs.

R. — L. Gallois, *La Faillite de Dieu ?* 3 f. 50 (prix d'avant-guerre), Paris, libr. St-Paul, rue Cassette. — Nous ne connaissons pas *Les Solitudes.*

Q. — Ayant à traiter dans notre conférence décanale la thèse suivante : « Exponatur quid sit theosophia moderna, » voudriez-vous m'indiquer un bon ouvrage ?

R. — Voir ce qui a été dit ici, en 1923, de Mgr Janssens, *Peut-on être à la fois chrétien et théosophe ?* Paris, Téqui ; — de Mainage, *La Théosophie,* Paris, libr. des Jeunes ; — précédemment, de Guénon, *Les théosophes,* Paris, Nouv. Libr. Nationale. — Vous n'aurez pas de peine non plus, si vous les avez suivies quand elles ont paru, à retrouver dans nos Causeries de nombreuses contributions à ce sujet (depuis la guerre et déjà avant la guerre), de nombreuses indications aussi d'articles de Revues. Tout récemment, *Etudes* du 20 janv., article du P. Roure.

Q. — L'ornement d'or remplace-t-il l'ornement de couleur violette ? Un confrère m'a dit que non.

R. — Votre confrère a raison, comme vous pourrez le vérifier dans tous les manuels de liturgie ou aux pages liminaires de tous les Ordos.

Q. — Je suis dans une Ecole d'agriculture dont les élèves ont de 12 à 18 ans. Quels auteurs consulter pour leur formation chrétienne et morale dans mes entretiens de chaque jour ? Rouzic ne convient pas pour ce milieu.

R. — Voyez A. Michelin, *Conseils aux aînés de mon Patronage :* tome I, Les devoirs envers soi-même, in-16 de 176 p., 1 f. 50 ; t. II, Les devoirs envers le prochain, in-16 de 182 p., 1 f. 50, Paris, Bonne Presse. — Vous pourriez peut-être aussi vous inspirer des *Méditations scoutes sur l'Evangile,* du P. Sevin, t. I, L'Enfance de Jésus, in-32 de 54 p., 0 f. 50, et des *Veillées de prière* de l'abbé Richaud, in-8 de 40 p., 1 f. (ces deux broch. en vente au Quartier Général des Scouts de France, 51, rue St-Didier, Paris 16e).

Q. — Je cherche depuis quelque temps un *Manuel de Pastorale pratique.*

R. — Dementhon, *Memento de vie sacerdotale,* très souvent rappelé ici, Paris, Beauchesne ; — Mgr Lelong, *Le Bon Pasteur,* Lyon, Vitte, et *Le Prêtre,* Téqui ; — la série de Mgr Gibier rappelée encore l'autre jour : *Connaître notre peuple, Grouper notre peuple, Aimer notre peuple, Agir sur notre peuple,* vol. à 7 f. l'un, et son *Programme d'organisation et d'action catholiques,* 10 f., Lethielleux ; — etc.

La Dénatalité. *Le grand mal et ses remèdes,* par Mgr Elie Blanc. — Broch. de 32 p., 1 fr. — Lyon, Vitte.

Rien de plus actuel que le péril de la dénatalité en France. Sans mépriser les remèdes d'ordre économique et légal, Mgr Blanc montre avec clarté que la vraie guérison doit être cherchée dans une transformation des âmes par la religion. Et descendant dans les détails les plus minutieux, il esquisse le plan de fraternités groupant en syndicats et en sociétés de secours mutuels des familles pénétrées d'esprit religieux par leur appartenance à des Tiers-Ordres. On ne peut lire sans émotion ces pages d'un vétéran de nos luttes philosophiques et sociologiques, pleines de confiante et juvénile ardeur. Puissent-elles provoquer les réflexions des jeunes et leur inspirer de généreuses résolutions !

Des conditions de prix spéciales sont consenties pour la propagande.

La Bonne Semence. Bulletin des catéchistes volontaires du diocèse de Nancy et de Toul. — Paraît huit fois l'an, du 15 novembre au 15 juin. Abonnement : 4 f. par an dans le diocèse de Nancy, 5 f. pour le dehors. — Ancienne imprimerie Vagner, 3, rue du Manège, à Nancy.

La Bonne Semence (Directeur, M. l'abbé Houbaux, prof. au Grand Séminaire de Nancy, Directeur de l'Œuvre diocésaine des Catéchismes) est à la fois un organe de direction et une revue de doctrine.

La *direction* (conseils pédagogiques aux catéchistes, sujets de méditations appropriés, bibliographie, etc.) est donnée sur la couverture.

La *doctrine* comprend, en 20 pages de texte, des enseignements simples et pratiques sur les différentes matières qui doivent être proposées aux enfants : Evangile du dimanche, explication du Catéchisme diocésain (c'est le Catéchisme de la Province de Paris), éducation du sentiment religieux, leçons de choses religieuses. On espère ajouter bientôt une leçon d'Histoire Sainte ou d'imitation des Saints.

Disposition originale : le bulletin une fois coupé se « désarticule. » Chaque article en effet forme un tout à part, et, comme il porte un titre et un sous-titre, il peut prendre sa place dans un répertoire qui se constituera peu à peu.

Pour que les articles puissent être utilisés immédiatement, ils sont rédigés en style direct par rapport aux enfants.

Résultats auxquels le créateur de cette revue n'avait pas songé et qui attestent la valeur de l'organe : des séminaristes y trouvent de précieuses leçons de pastorale, et des curés se félicitent d'en profiter pour la préparation de leurs instructions dominicales.

41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 6 7 FÉVRIER 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Influences arabes dans l'art roman. — II. Les Barbares des grandes invasions et la civilisation. — III. L'Allemagne et l'art du moyen âge : gothique, roman, gravure sur bois, etc. — IV. Chevaliers de Colomb. — V. Amis de la Palestine. — VI. Jeunesse catholique d'Allemagne.

I. — M. Emile Mâle, le sympathique Directeur de notre Ecole Française de Rome, étudie *(Revue des Deux Mondes,* 15 nov. 1923) *les influences arabes dans l'art roman.* On ne peut pas dire qu'il les a cherchées et laborieusement découvertes, ces influences : il n'a pas eu à prendre cette peine ; elles lui ont sauté aux yeux, au cours d'un voyage au Maroc. Ce n'est pas d'influences architectoniques qu'il s'agit : nos aïeux du XIe et du XIIe siècle n'avaient, en fait d'architecture, rien à apprendre des Arabes, qui aussi bien ne voûtaient pas leurs mosquées. Mais les Arabes avaient le génie du décor ; ils savaient mettre dans leurs fantaisies un charme irrésistible, et nos aïeux n'ont pas le moins du monde hésité à leur emprunter quelques-unes de leurs lignes sinueuses. Nos aïeux, tel Molière plus tard et tels tous les grands artistes, prenaient leur bien partout où ils le trouvaient. C'est d'Orient, c'est de Syrie et de Grèce qu'ils ont pris leur iconographie toute faite, comme nous le montrait M. Mâle (alors professeur à la Sorbonne) ces années dernières (cf. *Ami* 1923, p. 328-330). Aux Arabes ils ont été heureux de prendre de multiples détails d'ornementation.

Où sont-ils allés étudier l'art arabe ? Ils n'ont pas eu la pensée de l'étudier : ils l'ont rencontré sur leur chemin, et ils en ont recueilli une impression qui a été féconde. Ils l'ont rencontré sur leur chemin en Espagne, dans cette Espagne alors sillonnée de multitudes de pèlerins allant de France à St-Jacques de Compostelle, sillonnée surtout de légions de chevaliers français partant pour la croisade contre les Maures. C'est la croisade contre les Maures qui nous a valu notre *Chanson de Roland,* comme le montrait l'an dernier M. Boissonade (doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers) ; et c'est elle aussi qui nous a donné quelques-unes des grâces de notre art roman.

C'est au Maroc que cette filiation esthétique s'est révélée à M. Mâle, parce que c'est au Maroc que s'est le mieux conservé l'art arabe. En Espagne il a été recouvert par des siècles d'art chrétien. Le Maroc d'aujourd'hui, au contraire, c'est toujours le Maroc d'il y a cinq et dix siècles : « En parcourant ce pays de songe, dit M. Mâle, où il semble qu'un nécromant fasse revivre pour vous la civilisation de Grenade au temps de Boabdil, j'admirai des monuments incomparables » : minarets almohades, grandioses comme la puissance de ces sultans dont l'empire s'étendait de Tunis aux portes de Tolède ; la Koutoubia de Marrakech, la tour Hassane de Rabat, les tombeaux des Saadiens, les médersas de Fez, les portes des villes, « les plus magnifiques peut-être qu'on ait jamais faites, majestueuses comme des portes romaines, mais revêtues de la tenture de fête des arabesques. »

Or, où rencontre-t-on surtout chez nous ces imitations de l'art arabe ? A Cluny principalement et dans les prieurés clunisiens ; et puis, le long ou dans le voisinage des quatre grandes routes qui, d'après le vieux *Guide* de St-Jacques de Compostelle écrit au commencement du XIIe siècle, conduisaient les pèlerins de France vers l'Espagne : route d'Arles à Toulouse, franchissant les Pyrénées au col de Somport ; route du Puy à Moissac ; route de Vézelay à Limoges et à Périgueux ; route d'Orléans à Bordeaux par Tours, Poitiers et Saintes : ces trois dernières, après avoir traversé la Gascogne, se rencontraient au pied des montagnes, à Ostabat, et n'en faisaient désormais plus qu'une qui s'élevait vers le col de Roncevaux. Ces routes, et quelques autres qui venaient s'embrancher sur elles, ont été les grandes voies par lesquelles les éléments du décor arabe ont pénétré en France.

Pourquoi ce rôle exceptionnel de Cluny dans l'introduction et la propagation chez nous de l'art arabe ? C'est que Cluny, « la mère de la civilisation occidentale » comme l'appelait Viollet-le-Duc, a été l'âme de la croisade d'Espagne, la grande organisatrice des pèlerinages à St-Jacques de Compostelle. Dès le XIe siècle, l'Espagne a été sans cesse présente à la pensée des abbés de Cluny. Ils voyaient en elle l'avant-poste de la chrétienté en face du monde musulman, le rempart sans cesse menacé qu'il fallait défendre à tout prix. C'est eux qui ont fait surgir, sur les routes de France et d'Espagne, tous ces prieurés clunisiens, lieux d'asile pour les voyageurs. C'est sollicités par eux que, durant tout le XIe siècle, les barons français et surtout les barons bourguignons (faut-il rappeler, pour nos lecteurs étrangers, que Cluny est en Bourgogne, à

20 km. N.-O. de Mâcon ?) ne cessaient de descendre vers l'Espagne. Ce n'étaient pas quelques bandes d'aventuriers, c'étaient des armées entières, des « armées dignes d'un roi, » comme dit Suger, qui franchissaient les Pyrénées. Les Espagnols n'ont pas été seuls dans la lutte contre les Maures : la France a eu sa part dans la « reconquista. » La preuve en est écrite dans l'histoire des dynasties de la péninsule : c'est un chevalier bourguignon qui, après dix-sept victoires sur les Maures, fut (en 1095) le premier roi de Portugal (de par l'investiture d'Alphonse VI de Castille, son beau-père) ; et peu après, en 1126, c'est une Maison de Bourgogne qui, à la suite aussi d'un mariage heureux, occupera le trône de Castille (pour deux siècles et demi). C'est en 1095 que s'est ébranlée la première des croisades contre les musulmans d'Orient, profanateurs du Saint-Sépulcre ; mais il y avait un siècle que, sous l'impulsion de Cluny, l'esprit de croisade lançait nos preux contre les musulmans d'Espagne. Et le prédicateur lui-même de la croisade de 1095, le B. Urbain II, était un clunisien, ancien prieur de Cluny, comme ont été clunisiens ou adeptes des idées de Cluny tous les grands papes du siècle de S. Grégoire VII.

Les rois espagnols en ce temps sentaient ce qu'ils devaient à Cluny. Ferdinand I^er^, le premier roi de Castille († 1065), envoyait chaque année à l'abbaye une somme considérable. Son fils Alphonse VI († 1109), l'ami de l'abbé S. Hugues († 1109, qui fit deux fois le voyage d'Espagne et fut en France le bras droit de S. Grégoire VII), voulut faire mieux encore, doubla ce tribut de reconnaissance ; et quand, aux acclamations de la chrétienté et grâce à l'appui du Cid et de nombreux barons de France, il eut pris Tolède (1085), il appela, dans sa nouvelle conquête, de ces clunisiens français qui déjà peuplaient les prieurés d'Espagne, Burgos, Sahagun, St-Jean de la Pena, etc. ; il voulut de ses subsides contribuer à la construction de la nouvelle église abbatiale de Cluny, commencée en 1088 (achevée en 1135, la plus vaste église de la chrétienté avant le St-Pierre de Rome du XVI^e^ siècle : Cluny, 171 m. de long ; St-Pierre, 187).

De cette abbatiale de Cluny [1] il ne reste qu'un clocher et le bras d'un transept : pauvres restes, qui pourtant permettent de deviner la beauté de l'ensemble : « Ce fragment de transept, avec sa voûte suspendue à 33 m. de haut, est plein de grandeur : l'art gothique n'a pas plus d'élan. » Mais ce qui a intéressé M. Mâle, c'est une particularité singulière du triforium : chacun des arcs en plein cintre qui le composent est bordé d'une suite de petits demi-cercles qui se touchent et dessinent autour de l'arc un feston. Le même motif se remarquait sans doute jadis au triforium de la nef. Mais on ne le retrouve ni au triforium de Paray-le-Monial ni au triforium de Beaune, églises filles de Cluny. C'est comme la marque de l'église-mère.

Or, c'est un des motifs favoris de l'architecture arabe. Plus de cent fois M. Mâle a retrouvé au Maroc ces lobes demi-circulaires bordant l'arc d'une porte ou l'arc d'une fenêtre. Et ce ne sont d'ailleurs pas les Arabes qui l'ont inventé. Ils l'ont pris à la Perse, à qui ils ont pris tant de choses : ces demi-cercles décoratifs apparaissent pour la première fois autour de l'arc démesuré qui ouvre le palais des rois Sassanides [1] à Ctésiphon, et étaient le seul ornement de cette porte géante qui vient, dit-on, de s'écrouler. Les Arabes ont emporté ce motif avec eux, l'ont reproduit dans leurs mosquées, d'où il a passé dans les églises espagnoles (à l'église de St-Jacques de Compostelle, fin du XI^e^ siècle), et de là en France.

Autre motif arabe au grand portail de Cluny. Ce portail n'existe plus ; mais nous en avons de mauvaises gravures. Or, particularité surprenante, le grand demi-arc de ce portail est enfermé dans un cadre rectangulaire que dessine une bande décorative : comment ne pas penser aussitôt au rectangle où s'inscrivent toutes les portes des monuments arabes ? Ce cadre se retrouve partout aux pays de l'Islam, à Ispahan comme à Cordoue et à Fez : « Encadré par ces lignes droites, le demi-cercle d'une porte ne devient pas seulement plus majestueux, il donne une mystérieuse impression de sérénité et de paix. » On le rencontre parfois dans les églises d'Espagne, mais jamais dans celles de France. Le portail de Cluny en est le seul exemple parfaitement caractérisé que l'on connaisse : comme dans les monuments arabes, la bande horizontale du cadre y apparaît exactement tangente au demi-cercle de la porte.

Autre motif : l'arc *polylobé :* non plus, comme au triforium de Cluny, un arc ordinaire *entouré* d'un décor polylobé ; dans l'arc polylobé, la ligne circulaire de l'arc proprement dit n'existe plus ; c'est l'arc lui-même qui est fait d'une suite de demi-cercles qui se touchent : il ressemble ainsi à une dentelle qui se détache sur le vide. Parfois, au lieu d'être polylobé, il est simplement trilobé, et devient alors un gracieux trèfle à trois feuilles. Ce motif, lui encore, les Arabes l'avaient pris aux Perses, et les Perses en avaient trouvé le modèle dans les bords dentelés du coquillage appelé *pecten,* qu'on recueillait sur les grèves du Golfe Persique. De Perse les Arabes l'ont emporté partout, et notamment au Maroc, où il demeure, après tant de siècles, un des éléments de l'architecture musulmane d'aujourd'hui. — Or, nous avons, à La Charité-sur-Loire, une grandiose église à moitié ruinée dont c'est une des singularités de nous offrir partout les arcs polylobés de l'art musulman :

[1] Ce ne sont pas les assemblées révolutionnaires de Paris qui ont décrété la destruction de l'église de Cluny. La Révolution l'a saccagée ; mais la destruction n'en a commencé qu'en 1798, pour être consommée seulement de 1809 à 1823, à coups de mine : œuvre d'une municipalité qui en trouvait l'entretien dispendieux et jugea plus lucratif d'en utiliser les pierres comme matériaux de construction. — Voir, sur **L'abbaye de Cluny**, la monographie de J. Virey, dans la Collection *Petites monographies des grands édifices de la France,* Paris, H. Laurens.

[1] Dynastie qui a régné en Perse du III^e^ siècle de notre ère jusqu'au VII^e^ siècle, en 652, date de la conquête du pays par les Arabes.

on les voit à tous les étages de la tour carrée de la façade ; on les retrouve à la tour octogonale qui s'élève à la croisée du transept ; ils entourent le chevet ; et dans l'église même, on les reconnaît encore au triforium de la nef et du chœur. L'église de La Charité, construite au XIe siècle, a été profondément transformée dans la première moitié du XIIe : c'est alors qu'elle a reçu ses arcatures arabes. Or, La Charité était un des principaux prieurés de Cluny ; et le premier roi de Portugal, Henri de Bourgogne, donna au monastère de La Charité un prieuré dans la région de Braga, reconquise depuis peu sur les Musulmans.

De tous côtés, dans notre France du Centre et du Midi, sur toutes les routes des pèlerinages, en Saintonge, en Angoumois, en Gascogne, en Limousin, en Berry, en Bourgogne, en Auvergne surtout et en Velay, M. Mâle suit les traces de ces influences arabes :

A Clermont, à Notre-Dame du Port (imitée probablement de la cathédrale romane primitive du XIe siècle) : arc tréflés, surprenants dans cette grave église où le plein cintre est partout ; modillons à copeaux à la corniche de l'abside et des chapelles, modillons qui reproduisent exactement ceux de Cordoue, alors que ceux des églises d'Espagne en sont des copies infidèles : l'artiste de Clermont avait vu donc non pas les églises d'Espagne seulement, mais Cordoue elle-même ; sous la corniche, entre ces modillons, de petites cupules d'un dessin charmant : une sorte de fleur épanouie avec ses huit pétales : or, une fleur toute semblable décore une coupole de la mosquée de Cordoue. — Or, Clermont était à la bifurcation de trois routes antiques qui allaient rejoindre les grands chemins de St-Jacques de Compostelle : une foule de pèlerins du Centre et de l'Est ne rejoignaient les grandes routes de St-Jacques qu'en passant par Clermont ;

Au Puy, la ville de France où les formes de l'art musulman se présentent le plus souvent aux yeux : la cathédrale d'abord et surtout : « Il n'est peut-être pas en France d'église plus extraordinaire que la cathédrale du Puy. La nef couverte non pas d'une voûte, mais d'une suite de coupoles sur trompes, éveille le souvenir de la Perse sassanide. L'Espagne arabe se laisse entrevoir à la façade et dans le cloître. La fameuse Vierge noire passait pour avoir été rapportée d'Egypte. Tout ici évoque l'Orient, cet éternel Orient qui a fasciné le moyen âge et qui garde pour nous toute sa séduction. » Or, Le Puy était le point de départ d'une des quatre grandes routes mentionnées plus haut qui conduisaient à St-Jacques de Compostelle. Et non seulement on pouvait aller du Puy à Cordoue ; mais, chose bien plus extraordinaire et que nous révèle un trait curieux du *Speculum morale* ajouté au *Speculum majus* de Vincent de Beauvais († vers 1264) par un théologien inconnu, c'est que les Arabes eux-mêmes venaient au Puy, ou tout au moins offraient des présents à Notre-Dame du Puy, « pour qu'elle les préserve, eux et leurs champs, de la foudre et des tempêtes »[1] ;

En une multitude d'églises du Velay, ce qui ne saurait surprendre : il était tout naturel que les artistes qui avaient travaillé à la cathédrale lui fissent des emprunts quand ils bâtissaient dans les villages du diocèse ;

A Valence-sur-Rhône, reliée au Puy par une route directe (que nous voyons suivre par Urbain II en 1095, Pascal II en 1107, Gélase II en 1118) ; — à Vienne ; — à Périgueux ; — à Limoges, non pas dans les églises romanes, dont aucune n'a été conservée, mais dans le décor des émaux limousins : voir, à l'église de Mozat près Riom, la châsse limousine de S. Calmin : derrière les personnages courent des inscriptions en caractères arabes ; une inscription analogue orne le bord de l'admirable ciboire du Musée du Louvre, œuvre d'Alpaïs, émailleur de Limoges ; d'autres encore : noter que dans toutes ces inscriptions les lettres s'assemblent au hasard et n'ont été choisies que pour la beauté de leur arabesque ; — sur la route de Limoges à Bourges : St-Léonard, Bénévent-l'Abbaye, La Souterraine, l'abbaye de Déols aux portes de Châteauroux ;

A Bourges, dont les églises romanes ont disparu ; mais le portail central de la cathédrale gothique s'ouvre par deux baies polylobées en plein cintre ; et comme on chercherait vainement un portail semblable dans les autres cathédrales du XIIIe siècle, il faut croire que l'architecte de Bourges s'est inspiré d'un modèle roman qu'il avait sous les yeux ; — portails polylobés fréquents ensuite dans les régions voisines, dans le Sud de l'ancien diocèse de Bourges, surtout le long de la voie romaine qui allait de Bourges à Clermont en passant par Néris : St-Symphorien, St-Amand, Ainay-le-Vieil, Malicorne, Colombier, Charroux ; — à Vézelay (relié à Bourges par une route qui devait passer par La Charité), arcs doubleaux de deux couleurs[2], comme à la mosquée de Cordoue et comme en tant d'autres églises du roman dit auvergnat ; — à St-Eusèbe d'Auxerre, au portail, des arcs à festons encore, mais c'est pour la dernière fois : ils disparaissent ensuite, à mesure qu'on avance dans la direction de l'Est.

Il y a, dans ces remarques de M. Mâle, une page curieuse d'histoire de l'art, mais d'histoire des mœurs aussi. On bataillait ferme contre les Arabes ; mais la fureur des combats n'empêchait pas de reconnaître chez eux ce qu'il y pouvait avoir de beau et de bien. Déjà les recherches entreprises à

[1] Les Musulmans de jadis ne répugnaient pas à l'idée de prier la Vierge. En quoi ils n'allaient pas contre le Coran :

Coran, III, 37 : « Les anges dirent à Marie : Dieu t'a choisie, il t'a rendue exempte de toute souillure, il t'a élue parmi les femmes de l'univers » ;

Coran, XXI, 9, Dieu s'adresse au Prophète et lui dit : « Souviens-toi de Celle qui avait conservé sa virginité et en qui nous soufflâmes notre esprit ; nous la constituâmes avec son fils un signe pour l'univers. »

[2] « Rien, dans l'architecture de la Bourgogne, n'annonce cette fantaisie, rien ne l'explique ; elle n'a pas de passé et elle n'eut pas d'avenir. On ne peut la comprendre qu'en se rappelant que les pèlerins, en revenant d'Espagne, venaient s'agenouiller dans l'église de Vézelay. »

l'occasion du VI[e] Centenaire de Dante nous ont révélé les multiples emprunts de détail faits par le grand poète chrétien de Florence à la légende arabe *(Ami* 1921, p. 243-6). On leur prenait même ce qu'ils avaient de moins bon, et il a fallu le génie de S. Thomas pour conjurer le péril créé par l'invasion de l'averroïsme en pays chrétiens. On prenait son bien, ou ce que l'on croyait être le bien, partout où on le trouvait, chez les ennemis comme chez les amis. La guerre alors ne créait pas entre les peuples ces haines aveugles, inexpiables, qui font aujourd'hui abominer indistinctement tout ce qui a un air de venir de chez l'adversaire. La guerre est une chose ; et le beau, le vrai, le bien sont d'autres choses. C'est une distinction que savaient faire nos pères du temps des Croisades ; et c'est une des multiples leçons que la civilisation moderne pourrait réapprendre d'eux.

II. — Nos architectes romans ont été heureux de prendre aux Arabes de charmants motifs de décoration. Leur architecture elle-même, d'où leur venait-elle ? Longtemps, on le sait, il fut de mode chez nous d'en faire honneur à l'Allemagne. C'est l'Allemagne qui aurait enseigné à nos pères les beautés du style roman, et surtout du gothique : ce nom même de gothique n'en portait-il pas témoignage ? Longtemps, depuis le temps de Michelet et du romantisme, sévit chez nous la manie de faire honneur à l'Allemagne de tout ce que nous avons eu de bon au moyen âge. Même un Léon Gautier croyait voir en notre merveilleuse floraison épique du XII[e] siècle une création de l'âme germanique ; et il a fallu la patiente et prodigieuse érudition de M. Bédier pour nous restituer notre bien, pour nous réapprendre que notre épopée fut bien de chez nous, et que c'est chez nous que les Allemands du moyen âge en ont trouvé et pris les incomparables figures.

On allait jusqu'à vouloir que l'Eglise eût eu un besoin absolu des Barbares, matière vierge et neuve, pour poursuivre son œuvre de civilisation ; et un Montalembert écrivait, au début de ses *Moines,* t. I, p. 29 : — « Pour que l'Eglise *pût* sauver la société, il fallait dans la société un nouvel élément, et dans l'Eglise une force nouvelle. Il fallait deux invasions : celle des Barbares, au nord, celle des moines, au midi. »

Que Michelet et ses pareils aient fait appel à la vertu germanique pour expliquer la civilisation du moyen âge, cela se comprend. Pour ces gens-là, tout ce qui permettait de se passer de l'Eglise était de bonne prise : plutôt tout devoir aux Germains que devoir la moindre chose à l'Eglise ! Mais que la contagion ait gagné jusqu'à des hommes comme Montalembert, voilà qui démontre la virulence du mal. Quand Montalembert écrivait ces lignes (en 1860), déjà pourtant Guérard († 1854), qui de l'étude des cartulaires et des livres censiers (ou polyptyques) des abbayes a déduit avec une sagacité divinatoire la connaissance approfondie des relations des diverses classes sociales entre elles alors, Guérard avait écrit, dans son *Polyptyque d'Irminon*[1] (publié en 1844), t. I, p. 200, p. 275 :

> Lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérants de l'Empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque bien dont on leur puisse faire honneur... Loin d'avoir contribué à restaurer la société, *les Germains n'ont fait que la corrompre davantage et en rendre la restauration plus difficile.*

Littré de même, dans ses *Etudes sur les Barbares et le moyen âge* (Paris 1867), p. XXIII, p. 125 :

> Le IV[e] siècle renaissait, quand les Barbares détruisirent ces heureux commencements et rejetèrent les choses vers une inculte enfance... Je conteste opiniâtrément que l'invasion des Barbares ait rendu aucun service qui ne reste bien au-dessous du mal qu'ils ont fait.

Et Fustel de Coulanges, qui a consacré le meilleur de sa grandiose carrière scientifique († 1889) à l'étude de nos origines franques, résumait le tout (dans son livre *L'Invasion germanique,* publié après sa mort par M. Camille Jullian, Paris 1891) en cette formule : que *les Barbares ne nous ont apporté que la barbarie ;* qu'ils n'avaient d'ailleurs aucune des vertus qu'on leur a prêtées, et qu'ils sont entrés en Gaule en trop petit nombre (heureusement) pour avoir pu modifier les caractères de la race.

III. — Pour ce qui est des styles architectoniques du moyen âge en particulier, M. Mâle a donné là-dessus, dans *Revue de Paris* 1915 et 1916, une série d'articles recueillis après la guerre en un volume dont il vient de publier une nouvelle édition, accrue : **L'Art allemand et l'Art français du moyen âge,** in-8 écu de 330 p., 15 f., Paris, Colin.

L'art gothique est né en France. L'Allemagne du moyen âge, dans ses vieilles chroniques, l'appelle constamment *opus francigenum,* ce qui veut bien dire « né en France. » Il a fallu que nous soyons joliment férus de l'idée de la supériorité germanique pour perdre de vue cette origine. Il y a moins de trente ans encore, une mosaïque de notre Louvre, achevée vers 1896, et qui prétend personnifier les grandes nations artistes des temps chrétiens, à savoir les Flandres, l'Italie, la France et l'Allemagne, nous montre la France tenant un modeste émail de Limoges, tandis que l'Allemagne porte sur sa main une église du moyen âge : tellement l'Allemagne restait, pour les imaginations françaises, la terre d'élection de l'art roman et de l'art gothique ! Est-il bien sûr que la vieille erreur n'ait plus de tenants parmi nous ?

Il y a plus de vingt ans pourtant que les érudits allemands, au moins ceux qui comptent, ont rendu les armes à l'évidence. Deux maîtres incontestés de l'archéologie allemande, Dehio et von Bezold, au t. I (publié 1901) de leur *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes,* ont rendu à nos vieux architectes ce témoignage, qui dans son universa-

[1] Irminon, abbé de St-Germain des Prés, au commencement du IX[e] siècle.

lité embrasse aussi bien l'art roman que l'art gothique :

> Alors qu'en Allemagne et en Italie on luttait encore avec le problème de la voûte, la France avait trouvé à ce problème non pas une, mais une demi-douzaine de solutions... L'architecture française du XI^e^ et du XII^e^ siècle, avec la diversité de ses styles donnant leur fleur au même moment, est un phénomène auquel il n'y a rien de comparable dans l'histoire de l'architecture de tous les temps.

Voilà un beau cri d'admiration que la France arrache à l'Allemagne : l'évidence a été plus forte que l'orgueil national. Il est vrai que nos deux auteurs se ressaisissent vite pour prétendre que « le gothique n'est pas né des qualités héréditaires de telle ou telle nation, mais des exigences du temps qui étaient *communes à toutes les nations...* » : autrement dit, ce sont bien les Français qui ont inventé le gothique, mais tout le monde l'aurait inventé aussi bien qu'eux et sans eux, puisque ce sont « les exigences du temps » qui l'ont fait naître.

Pour d'autres, le gothique est bien *francigenum,* né en France, mais non pas de France, non pas du génie français, mais du génie allemand, car ces Francs du XII^e^ siècle, c'étaient des Germains : « Jusqu'au XIII^e^ siècle, écrivait Kraus [1] en 1897, les peuples de l'Occident n'en formaient qu'un seul... ; le sentiment national n'apparaît en France qu'en 1215. » 1215, c'est le lendemain de Bouvines ; mais si Bouvines a été possible en 1214, c'est parce que le sentiment national était depuis des siècles exacerbé contre les prétentions germaniques, — à savoir, depuis les traités de Verdun (893) et surtout de Mersen (870, entre Charles le Chauve et Louis le Germanique), qui avaient consenti l'occupation de la Rhénanie et de l'Alsace par les Germains. Depuis, pas un siècle ne s'écoula sans que la France fût menacée de quelque invasion germanique : l'empereur Othon II était venu même (en 979) entonner un formidable *Alleluia* sur les hauteurs de Montmartre, quand une armée de secours le força à lever le camp et prépara ensuite à ses soudards une sépulture congrue dans les flots de l'Aisne. Etc.

Il y avait donc, en ce haut moyen âge, une France, et très distincte de l'Allemagne, une France dont l'Allemagne était l'ennemie depuis le IX^e^ siècle ; et c'est de cette France-là qu'est né le gothique, en ce début du XII^e^ siècle où le grand abbé de St-Denis, Suger, parlant des Allemands, les qualifiait déjà, courroucé, « ces Barbares ! » C'est en ces années-là aussi que S. Norbert († 1134), Rhénan d'origine, mais qui fonda en Ile-de-France son Ordre de Prémontré, nourrissait sa grande idée d'une fusion entre le génie français et le génie germanique, fusion qui, si elle se fût opérée, eût été un bienfait d'une portée incalculable pour la suite des siècles.

[1] Professeur à la Faculté de théologie de Fribourg-en-Bade, aussi peu prêtre que possible, d'un loyalisme ecclésiastique des plus douteux, auteur, sous divers pseudonymes, d'articles qui ont fait scandale en Allemagne même (dans l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, journal de haute tenue littéraire, mais d'un anti-catholicisme forcené), mort au début de ce siècle entre les bras de ces Jésuites qu'il avait toute sa vie si fort abominés. — Il a écrit un *Manuel d'histoire ecclésiastique* qui n'a échappé à une censure romaine que grâce aux remaniements que de Rossi a obtenus de l'auteur pour une nouvelle édition. La traduction française, publiée il y a plus de trente ans, a eu un légitime succès, dont il faut pour une bonne part faire honneur aux deux traducteurs, Godet et Verschaffel, qui ont considérablement amélioré l'original allemand.

Le gothique, c'est la croisée d'ogives :

> Le principe générateur de l'architecture gothique est la croisée d'ogives. Renonçant à la voûte d'arêtes romane, si massive, si peu élastique, les architectes jetèrent sur chaque travée deux arcs se coupant en croix [1], et sur ces arcs ils bâtirent leur voûte. Une pareille voûte a tous les avantages : elle est facile à construire, elle est légère, car tout son poids porte non plus sur les murs, mais sur les croisées d'ogives ; elle est solide, et si par hasard elle se déforme, comme ses quatre compartiments sont indépendants, elle ne se déforme pas tout entière ; elle peut s'adapter à tous les plans et couvrir les plus vastes espaces. Elle porte en elle le principe de tous les progrès ; c'est grâce à elle que nos cathédrales vont devenir toujours plus hautes, toujours plus légères, toujours plus lumineuses. Ainsi la croisée d'ogives apporte au difficile problème de la voûte une solution parfaite, définitive. (Mâle, p. 116).

Sur quel coin de la terre française est née la merveilleuse chose ? Longtemps on lui a assigné pour berceau la vallée de l'Oise, où des voûtes portées par des croisées d'ogives apparaissent vers 1115 et 1120. Mais ensuite, on en a retrouvé, construites à la même date, en Picardie, puis en Brie :

> L'Ile-de-France, la Picardie, la Champagne... Nous sommes ici au berceau d'un art qui va durer quatre cents ans. Nulle part la France du moyen âge ne fut plus féconde. C'est cette région, plus petite que la Grèce, mais presque aussi grande qu'elle par le génie, qui élabora l'architecture gothique pour en faire présent à l'Europe. (Mâle, p. 105).

La croisée d'ogives, en ce premier tiers du XII^e^ siècle, n'apparaît encore usitée que dans de petites églises. C'est en 1140 que s'élève le plus ancien des grands monuments gothiques construits suivant ce principe de la croisée, l'abbatiale de St-Denis. Aussitôt s'ouvre l'ère des cathédrales : dans l'espace de soixante ans, de 1140 aux premières années du XIII^e^ siècle, s'élèvent successivement Sens, Noyon, Senlis, Laon, Notre-Dame de Paris, Chartres. Merveilleuse activité, où chaque œuvre nouvelle marque un progrès.

L'Allemagne était alors en plein âge roman. Presque jusqu'à la fin du XII^e^ siècle elle ignora la révolution qui s'était accomplie chez nous.

L'Alsace, qui, quoi qu'en aient les modernes historiens allemands, était alors beaucoup plus orientée vers la France que du côté d'outre-Rhin, l'Alsace a connu la croisée d'ogives avant l'Allemagne. Les plus anciennes de ces croisées alsaciennes se voient dans sa grandiose église abbatiale clunisienne de Murbach (sur les contreforts des Vosges méridionales), à demi détruite, mais si magnifique encore dans sa solitude : elle fut élevée vers 1150, et c'est peu après cette date qu'elle reçut,

[1] D'où le nom de *croisée* d'ogives. Quant au mot *ogive* ou *augive* (de *augere),* il signifiait *soutien* dans notre vieille langue.

sur le chœur et le transept, des croisées d'ogives très archaïques d'aspect et sans clef de voûte (dont le modèle lui venait sans doute de Bourgogne, à laquelle la rattachait son origine clunisienne). Peu après, la croisée d'ogives se montre dans la nef de l'église St-Jean près Saverne, puis dans celle de l'église de Rosheim près Strasbourg : deux églises romanes qui toutes les deux ont reçu des voûtes gothiques, la première vers 1160, la seconde vers 1180.

A la fin du siècle, la croisée d'ogives atteint le Rhin, par Mayence, dont la cathédrale, jusque là couverte d'une charpente, fut, après l'incendie de 1191, voûtée suivant la méthode française. Après Mayence, ce fut Worms, vers 1200, Bonn quelques années plus tard, — Cologne enfin, dont les grandes églises romanes étaient restées fort imparfaites, puisqu'elles n'étaient pas encore voûtées : la croisée d'ogives permit de les achever. Les Sts-Apôtres en 1219, et pèu après, Ste-Marie du Capitole et St-Cunibert reçurent sur leur grande nef une voûte française à six compartiments, la voûte « sexpartite, » formée non plus seulement de deux, mais de trois arcs d'ogives se coupant au même point, voûte qui, née, ce semble, en Normandie, était, dès la seconde moitié du XII^e^ siècle, employée par toutes nos écoles gothiques, en Normandie, en Champagne, en Ile-de-France (grande nef de Notre-Dame de Paris).

Quand ensuite en 1248 Cologne entreprit la construction d'une nouvelle cathédrale, ce n'est qu'après des délibérations orageuses qu'on se détermina à laisser le style roman pour le gothique. On commença par le chœur, dont la première pierre fut posée en 1248 (le transept ne sera commencé qu'après 1322, date de la dédicace du chœur, et ce n'est qu'en 1508 que la nef recevra un toit de fortune). Et ce chœur même de Cologne ne fut qu'une copie de celui d'Amiens : c'est là un fait avoué universellement aujourd'hui : même Bædeker écrit (*Rheinlande*, 32e édition, 1912, p. 246) : « Der Chor, mit seinem Kapellenkranz *nach dem Vorbild der Kathedrale von Amiens* ausgeführt... » On ne savait pas cela en 1816, en Allemagne, quand on s'est enflammé d'enthousiasme pour l'achèvement de l'édifice commencé en 1248. Les romantiques allemands de ce temps-là, au contraire, s'étaient imaginé que la cathédrale de Cologne était la création la plus originale du peuple allemand, celle où se reconnaissait le mieux le profond génie de leurs ancêtres. Si les Allemands d'alors avaient su que leur fameux *Dom* national était la moins allemande de toutes leurs églises, « il est probable, dit M. Mâle, qu'ils ne l'eussent pas achevée. Il n'y aurait pas lieu de le regretter, car rien n'est plus froid que la nef de la cathédrale de Cologne : isolé, le chœur avec ses immenses fenêtres, avec ses vitraux de pourpre et d'or, eût gardé toute sa beauté [1]. »

A la fin du moyen âge, au XIV^e^, au XV^e^ siècle, les divers peuples de l'Europe donnent chacun un caractère national à cet art gothique qu'ils ont reçu de nous. L'Angleterre crée le style perpendiculaire et sa féerique voûte en éventail ; l'Italie transforme l'architecture française au point de la rendre méconnaissable : ses églises gothiques laissent pressentir déjà le génie de la Renaissance ; l'Espagne met sur l'art gothique l'empreinte de son fier génie, met surtout dans sa décoration une splendeur qui exalte l'imagination. L'Allemagne cependant non seulement ne crée rien de nouveau, mais laisse tout s'appauvrir entre ses mains. Là-dessus encore, écoutons le témoignage des deux historiens allemands déjà cités :

> L'Allemagne *n'avait presque pas participé* au printemps et à l'été de l'art gothique, mais elle eut un long automne. Elle a beaucoup construit alors, et, par le nombre des monuments, elle tient le premier rang. Malheureusement l'art gothique allemand de la fin du moyen âge *ne s'élève pas une seule fois* à la hauteur où ce même art s'élève encore en France, en Angleterre, en Espagne. L'art gothique allemand est marqué alors d'un invincible caractère de médiocrité et de trivialité... Il a une platitude qui est bien de chez nous, *hausbackene Plattheit*. (*Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*, t. II, p. 315).

Ce qui caractérise cette architecture allemande du XV^e^ siècle, c'est l'extrême simplification. Le type qui l'emporte est le moins compliqué de tous, celui des *Hallenkirchen* à trois nefs d'égale hauteur. Point de transept, point de déambulatoire ; des formes sèches qui semblent prédestinées au culte luthérien. La seule fantaisie de ces froides églises est la voûte en réseau ou en étoile. Mais, cette voûte même, l'Allemagne ne l'a pas inventée : elle l'a reçue de l'Angleterre. Elle apparaît pour la première fois dans le domaine des Chevaliers teutoniques et à Ste-Marie de Lübeck [1], c'est-à-dire dans des régions maritimes que le commerce unissait à l'Angleterre. Mais, là encore, les architectes allemands se montrent très inférieurs à leurs maîtres ; et cette fois encore, nous en avons pour témoins nos Allemands eux-mêmes, Dehio et von Bezold : « Si l'on compare la voûte de l'Allemagne avec celle de l'Angleterre, disent-ils, la comparaison n'est guère favorable aux Allemands. Les nervures sont plus maigres, elles se détachent moins du fond, et les belles clefs qui donnent tant de richesse aux voûtes anglaises, n'existent pas. Quand on ne connaît ces voûtes que par l'Allemagne, on ne peut se douter à quelle force, à quelle

[1] Il ne faudrait pas taxer ceci d'opinion « française ». Les Allemands, eux aussi, en conviennent : Pecht qualifie le *Dom* de Cologne d'œuvre riche, sans vie, sans liberté, art de bureaux ; Kraus y trouve beaucoup trop de mathématique sans variété, surtout au grand portail ; et déjà avant eux, Lübke et Schnaase avaient laissé entendre qu'on s'était mépris sur la valeur de l'édifice. Il est indubitable qu'il y a tout autrement de vie et d'originalité dans le gothique du moyen âge que dans les imitations qui en sont faites depuis cent ans, en France (et ailleurs) comme en Allemagne.

[1] Cette *Marienkirche*, imitée, dans son ensemble, des cathédrales françaises (*in der Anlage ist sie den französischen Kathedralen verwandt* : Bædeker, *Nordostdtschld*, 29e édit., 1908, p. 92), devint l'église-type pour une multitude d'églises de ces régions du Nord-Est allemand. Les bourgeois de Lübeck avaient voulu qu'elle portât devant le monde le témoignage de leur puissance. Lübeck, bien déchu depuis, tenait, sans conteste, dans les deux derniers siècles du moyen âge, la tête de la formidable Ligue Hanséatique ou *Hansa* qui comprenait près de 80 villes et dominait toutes les régions tributaires de la Mer du Nord et de la Baltique, d'Amsterdam à Reval et de Cologne à Cracovie.

plénitude, à quelle magnificence d'expression elles peuvent atteindre. »

En somme, conclut M. Mâle :

L'artiste allemand n'a jamais su créer, il n'a su que copier. Il n'a inventé aucune des formes, aucun des ornements de son église... Quand on entend l'Allemagne faire valoir « ses droits » sur l'art gothique, on croit entendre le Numide, qui a bâti un temple et un portique dans une ville d'Afrique, se vanter d'avoir créé l'art grec. L'artiste allemand, c'est l'honnête maître chanteur de Nüremberg ; il connaît toutes les règles de l'art, la grammaire, la syntaxe, la versification ; il ne lui manque qu'une petite chose : le génie.

M. Mâle, en une série d'autres chapitres, démontre que c'est de France aussi que l'Allemagne a reçu sa sculpture gothique.

De France encore, même cet art de la gravure sur bois dont il fut longtemps entendu qu'il fallait faire honneur à l'Allemagne : dogme qui reposait sur la découverte du fameux St-Christophe daté de 1423, la plus ancienne gravure connue : or, cette gravure avait été trouvée en Souabe, donc elle était allemande. Oui ; mais voici qu'à l'Exposition de 1900 on vit paraître un monument extraordinaire, imprévu, de la gravure primitive, la planche de bois elle-même telle qu'elle était sortie des mains de l'artiste qui l'avait travaillée : or, cette planche était, non plus du xv^e siècle (comme le St-Christophe souabe), mais de la fin du xiv^e, et elle avait été découverte en Bourgogne, dans la région de Chalon-sur-Saône, près de La Ferté-sur-Grosne, antique abbaye qui était une des quatre premières filles de Cîteaux : ce bois, dont nous n'avons même pas la moitié, représente la partie gauche d'une Crucifixion, avec un groupe de trois soldats : le centurion lève la main, et une banderole lui fait dire : *Verè Filius Dei erat iste ;* et c'est très probablement des grandes abbayes bourguignonnes que leurs filles de Souabe et de Bavière ont reçu les premières estampes. (Cf. *Ami* 1906, p. 34 et s.).

C'est d'emprunts aussi qu'est fait l'art roman d'Allemagne. Le fond est carolingien : pendant cinq cents ans, l'Allemagne imita les grandes églises monastiques de la France de Charlemagne. Les Lombards lui apportèrent le rythme intérieur et le décor ; les Français lui enseignèrent à faire une voûte et à élever une façade. Et pas plus ici qu'ailleurs, elle ne sut mettre d'originalité dans son imitation. C'est encore Dehio et von Bezold qui, parlant des églises vraiment romanes d'Allemagne, c'est-à-dire de celles que les architectes essayèrent de voûter, avouent leur infériorité artistique : « Leur caractère, disent-ils, est la lourdeur, la grossièreté, la platitude. » L'Allemagne, malgré nos leçons, n'est pas arrivée à composer une façade, alors que la France en faisait d'admirables pour de simples églises de village. En Allemagne, l'architecture romane n'a qu'un aspect : c'est partout la même abside, le même clocher coiffé d'un casque, les mêmes chapiteaux cubiques, les mêmes bandes lombardes, la même alternance du pilier fort et du pilier faible, alors que chez nous il y a presque autant d'écoles que de provinces. Et il est arrivé que des beautés allemandes où les historiens de l'art avaient cru un temps voir des originalités, des nouveautés, se sont révélées ensuite n'être que des archaïsmes : le *Dom* de Spire, par exemple, avec ses deux transepts munis chacun d'une tour centrale et de deux clochers (commencé en 1030), ce n'est autre chose que la magnifique abbatiale de St-Riquier (non loin d'Abbeville), fondée vers l'an 800 ; et c'est sur ce type de St-Riquier qu'ont été construites, d'abord la cathédrale carolingienne de Cologne, commencée en 873, puis, avec Spire, les grandes églises de Worms, de Mayence, de Laach (Maria-Laach), les plus belles d'Allemagne. St-Riquier n'avait pas les deux absides opposées qui se rencontrent à Worms, à Mayence, à Laach, à Bonn, en nombre d'autres églises allemandes (à Besançon aussi). Mais c'est là une singularité qui est d'importation française aussi, ou plutôt gallo-romaine ; car S. Grégoire de Tours nous décrit une église de ce type à Clermont d'Auvergne, érigée dès le v^e siècle. Si l'Allemagne aujourd'hui peut montrer à l'historien de l'art un beaucoup plus grand nombre d'églises romanes que la France, c'est précisément parce qu'elle s'est mise au gothique très tard et qu'elle est restée attachée au roman tout le temps de sa grande puissance politique, jusqu'au milieu du xiii^e siècle, — de même que, pour la raison inverse, chez nous c'est la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne qui sont nos provinces les moins riches en monuments romans, parce que l'époque romane y a été beaucoup plus courte qu'ailleurs et que c'est là que, dès le commencement du xii^e siècle, on voit apparaître la croisée d'ogives.

On vient de dire que c'est de la Lombardie que l'Allemagne a reçu son décor roman. La France aussi. La sculpture du viii^e et du ix^e siècle semble avoir eu, en Lombardie, son vrai foyer ; c'est de là qu'elle a rayonné. Mais ce n'est pas là qu'elle est née ; et les savants allemands se sont trompés en disant que les tribus lombardes avaient apporté avec elles, en entrant en Italie, les éléments de l'art décoratif que nous voyons s'épanouir au ix^e et au xi^e siècle. La sculpture lombarde est purement orientale. La Lombardie n'a rien reçu des Germains ; elle a tout reçu des chrétiens d'Orient, des Grecs d'Asie, des Syriens, des Egyptiens qui furent, quand l'art classique s'éteignit, les grands créateurs. L'Orient chrétien a créé, entre le iv^e et le vii^e siècle, un art décoratif qui a régné sur tous ces pays du Levant, de l'Egypte à l'Arménie, que l'Occident ensuite a reçu et dont il a vécu jusqu'à la fin de l'âge carolingien et même au delà (qui a charmé les Arabes aussi, après leur victoire, comme on a dit plus haut). Pourquoi est-ce par la Lombardie que nous est venu tout cela ? Probablement parce que, la Lombardie étant la porte la plus riche de l'Italie, les relations commerciales avec l'Orient y étaient plus suivies.

Des recherches entreprises au milieu du xix^e siècle dans les tombes franques, burgondes, wisi-

gothiques, lombardes, du temps des invasions, y avaient révélé une profusion de bracelets et d'objets ciselés vraiment magnifiques et de l'originalité la plus savoureuse : l'art germanique à l'état pur, pensa-t-on d'abord, le libre génie germanique s'opposant à l'art classique emprisonné dans ses formules mortes, la fantaisie en face de la règle... Il fallut vite en revenir. Les savants russes se mettaient à leur tour à explorer les nécropoles de la Russie du Sud et de la Sibérie, et leurs découvertes nous révélaient un monde nouveau. Des steppes de l'Asie surgissait une civilisation devant laquelle s'éclipsait le prétendu génie germanique. Ces motifs « germaniques, » on les retrouvait dans la Russie du Sud, dans le Caucase, dans toute la Sibérie, jusqu'à Tomsk, jusqu'aux monts Altaï. Le vieux monde scythique nous était rendu, ce monde immense, plein de mystère, qui fascinait Eschyle, qui passionnait Hérodote. Et ces orfèvres scythiques, si originaux qu'ils aient pu être, avaient eu des maîtres ; et ces maîtres, maint détail de leur art nous les révèle : ces animaux affrontés des deux côtés de l'arbre de vie, ces lions stylisés où s'incrustent des grenats nous ramènent au « berceau des arts asiatiques, » — à la Perse. Les monstres scythiques ressemblent aux monstres de la Chine et aux monstres de l'Inde : c'est que les uns et les autres ont la même origine.

On ne se lasserait pas de glaner à travers ces pages de M. Mâle, où s'ouvrent à chaque instant des vues immenses et si fécondes. Les cent dernières pages de son ouvrage sont consacrées à trois des grandes victimes du « vandalisme allemand » : la cathédrale de Reims, Soissons, et le château de Coucy (avec une étude sur l'architecture militaire du siècle qui précéda la construction de Coucy, de 1225 à 1230) :

Si la cathédrale de Soissons s'écroulait, la perte serait irréparable. Dans aucune autre nous ne retrouverions cette beauté virginale et cette mesure qu'on serait tenté d'appeler modestie.

Soissons est presque au centre du beau pays où l'art gothique a donné ses premières fleurs. Reims, Laon, Noyon, Creil, Saint-Leu-d'Esserent, Senlis, et — si on élargit un peu l'horizon — Saint-Denis, forment les limites de cette contrée idéale qui est une des plus nobles du monde. C'est le cœur même de la France. Là a grandi l'art le plus original que les hommes aient créé depuis les Grecs...

Coucy était le plus magnifique donjon de l'Europe, une œuvre titanique, quelque chose comme notre grande pyramide de Chéops... Cette haute tour qui s'élevait hautaine, dédaigneuse, toute nue, sans autre ornement qu'une légère guirlande de feuillage à son sommet, comme une couronne de chêne sur le front d'un héros... Détruire le château de Coucy, c'était détruire une vieille chanson de geste, effacer un magnifique poème. Seules les plus belles de nos épopées donnent une impression de grandeur comparable à celle qui rayonnait de Coucy. Sur beaucoup d'esprits le monument agit avec plus de force que le livre : le choc qu'il donne est plus brusque, plus foudroyant. Il y a aussi dans le monument un mystère qui émeut plus profondément l'imagination. Coucy suggérait l'idée d'une indomptable volonté. Rien ne faisait mieux sentir que Coucy ce qu'avait été la féodalité ; mais rien ne faisait plus haute la stature du roi de France. Voilà les hommes que Louis VI, que Philippe-Auguste, que saint Louis durent soumettre pour faire la France...

IV. — Sur les Chevaliers de Colomb, notes intéressantes du P. Sinthern, S. J. (au cours des *Kirchliche Zeitläufe* qu'il donne régulièrement à la *Quartalschrift* de Linz, dernier fascicule de 1923). Les chevaliers de Colomb, *Knights of Columbus*, sont une organisation née en Amérique, parmi l'élément irlandais des Etats-Unis. Ils comptent aujourd'hui 800 000 membres, dont beaucoup de Français, d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols, de Polonais, etc. Ils se sont répandus aussi au Canada, au Mexique, à Cuba, aux Philippines. Une élite catholique, de nombreux prêtres du clergé séculier comme du clergé régulier, y compris les Jésuites, et aussi, « semble-t-il, » quelques évêques en font partie. Soixante-seize prélats américains les ont chaudement recommandés. Mgr Dowling, archevêque de St-Paul, loue la rigoureuse fermeté de leur catholicisme ; Mgr Messmer, archevêque de Milwaukee, voit en eux le boulevard de l'Eglise aux Etats-Unis ; le cardinal O'Connell, de Boston, dit qu'ils ont mérité les louanges et la reconnaissance du Saint-Père, et formule, avec d'autres évêques, le vœu que tous les catholiques d'Amérique s'unissent à eux.

Ils sont démocrates, au bon sens du mot, c.-à-d. en ce sens que de simples ouvriers souvent arrivent aux plus hautes fonctions dans l'Ordre. Ils se distinguent par la munificence de leurs œuvres de bienfaisance : en 1922, leur contribution aux œuvres scolaires s'est montée à 2.748 206 dollars. Au reste, ils « aiment à faire parler d'eux. »

On leur a trouvé, dans les formes extérieures, dans le rituel, des similitudes avec la franc-maçonnerie. C'est ainsi qu'ils promettent le secret sur leurs statuts, sur leur rituel, etc. Mais, en catholiques pratiquants qu'ils sont (on ne reçoit et on ne garde dans l'Ordre que des pratiquants), ils doivent tout révéler au confesseur si celui-ci le demande. Chaque organisation locale a un aumônier nommé par l'évêque. Il paraît que, dans un pays où tout se fait par organisations secrètes, cette loi du secret était une nécessité.

Le P. Sinthern avoue bien que des maladies de croissance et des déraillements individuels étaient inévitables : c'est la condition de tout ce qui est humain. Il dit que ce qui a le plus choqué les catholiques d'Europe, c'est quand on les a vus en nombre venir déposer une couronne sur le tombeau du franc-maçon La Fayette. Mais la chose, poursuit-il, peut s'expliquer de la façon la plus innocente du monde : ce n'est pas au franc-maçon qu'ils ont offert leur couronne, c'est au bienfaiteur de l'Amérique naissante, à l'homme dont la mémoire est restée bénie là-bas, dont vingt villes portent le nom, dont au surplus il n'est peut-être pas une ville où ce nom n'ait été donné à quelque voie.

Oui ; tout cela est vrai en théorie, et les organisateurs des Chevaliers ont certainement voulu faire une œuvre catholique. Mais il s'est produit,

récemment, des déraillements qui ne sont plus seulement individuels. Les *Nouvelles Religieuses,* toujours si rigoureusement informées, nous apportent là-dessus des documents angoissants (nº du 15 décembre 1923). Voici l'information qui leur arrive d'Amérique :

Un événement que l'on croit sans précédent dans l'Etat de New-York, s'est produit lorsque le Conseil Olean nº 338 des Chevaliers de Colomb a présenté une bague maçonnique du 32e degré au Rév. G. R. Williamson D. D., ancien pasteur de la Première Eglise Méthodiste Episcopalienne.

On comprend que l'événement ait causé de l'émoi. Etait-il vraiment « sans précédent » ? Le journal *Le Droit*, d'Ottawa (Haut-Canada), l'a recherché, et a découvert un autre fait, non moins typique. Voici ce qu'il nous transcrit en effet de la *Fortnightly Review*, revue catholique de St-Louis (Missouri), du 1er août 1922 :

Le Conseil Broonville, New-York, des Chevaliers de Colomb a envoyé un magnifique bouquet de fleurs, à l'occasion de l'ouverture du nouveau temple maçonnique de la loge de Broonville, n. 165, récemment inauguré. Pour remercier de cet envoi, M. T. H. Arthur S. Tompkins, grand-maître des Maçons de l'Etat de New-York, au cours de l'allocution qu'il fit aux cérémonies d'ouverture, prononça ces paroles que rapporte l'*Utica Daily Press* du 27 juin : — « Il n'y a rien dans la franc-maçonnerie qui soit opposé aux Chevaliers de Colomb, et rien chez les Chevaliers de Colomb qui choque la franc-maçonnerie : ces Sociétés travaillent toutes les deux au même but. »

Voilà qui nous révèle, chez certains groupements des Chevaliers de Colomb, un état d'esprit assez grave. Ce n'est sans doute qu'une faible minorité ; mais le danger ne saurait être nié. Et c'est bien ainsi que l'a entendu le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, qui, à la suite de l'incident de New-York, a adopté (assemblée du 24 octobre dernier) la grave résolution dont voici le texte :

Attendu que la Franc-Maçonnerie et plusieurs autres Sociétés telles que les Knights of Pythias, Old-Fellows, etc., ont été condamnées par l'Eglise et que défense est faite aux catholiques d'en devenir membres ;

Attendu qu'en fondant l'Ordre des Chevaliers de Colomb, le Rév. M. Mc Givney se proposait, entre autres buts, d'enrayer le mouvement qui portait les catholiques à s'enrôler dans ces Sociétés défendues, plaçant le remède à côté du mal ;

Attendu que la Franc-Maçonnerie aux Etats-Unis, malgré les déclarations privées et les sentiments personnels de quelques officiers ou membres de cette Société, combat l'Eglise catholique, ainsi qu'il a été amplement prouvé lors de la lutte pour le maintien des écoles paroissiales dans le Michigan, l'Orégon et certains autres Etats ;

Attendu que certains Conseils, en ces derniers temps, si les rapports publiés par certains journaux sont exacts, semblent ignorer ou oublier la ligne de conduite imposée par l'Eglise, le but que se proposait le fondateur de l'Ordre, la lutte faite contre les écoles paroissiales par la Franc-Maçonnerie, et méritent la censure et la condamnation de leur conduite, publiée par de nombreux journaux catholiques des Etats-Unis et du Canada, entre autres, le *Fortnightly Review*, *la Tribune*, de Woonsocket, *le Droit* d'Ottawa, *l'Action catholique* de Québec, etc. ;

Il est résolu :

1º Que l'Exécutif d'Etat de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, de la province de Québec, au nom des 25.000 membres de la juridiction, réaffirme sa plus entière et fidèle soumission à toutes les prescriptions de l'Eglise, en particulier au sujet des Sociétés défendues ;

2º Que cet Exécutif désapprouve fortement la conduite des Conseils dont il vient d'être fait mention, et la condamne avec la dernière vigueur ;

3º Que les Chevaliers de cette province tiennent à dégager leur responsabilité de tels actes ;

4º Que le Bureau Suprême soit prié d'envoyer un avis à tous les Conseils de l'Ordre, leur rappelant les lois de l'Eglise au sujet des Sociétés défendues et interdisant à l'avenir toutes manifestations dans le genre de celles dont certains Conseils se sont rendus coupables ;

5º Que copie de cette résolution soit envoyée au Bureau Suprême, aux Officiers Suprêmes, aux Conseils de cette province, ainsi qu'aux journaux intéressés.

Adoptée à l'unanimité.

Montréal, ce 24 octobre 1923.

Voilà qui est décisif et qui dégage nettement les Chevaliers de Colomb, pris dans leur ensemble, des manifestations scandaleuses de quelques groupements. C'est surtout aux Etats-Unis que se produisent les défaillances du genre de celle de New-York. Le contact constant avec des non-catholiques exerce à la longue son influence ; et d'autre part, là-bas comme partout, il faut faire entrer en ligne de compte certain genre très délétère de respect humain : la crainte de paraître enfermé dans une intransigeance trop étroite, le souci de faire montre d'un éclectisme de bon ton, agents très sûrs d'énervement pour les convictions comme pour la discipline.

Des évêques des Etats-Unis ont dénoncé sans ambages le péril. L'un d'eux, Mgr Gallagher, évêque de Détroit (Etat de Michigan), lui-même Chevalier de Colomb, faisait en juin 1923, en sa cathédrale, à une réunion des Chevaliers du quatrième degré, ces graves déclarations :

Partout où j'ai eu l'occasion d'aller, des prêtres et des évêques me disent qu'ils constatent, eux aussi, chez les Chevaliers cet esprit d'anticléricalisme.

Chez ces Chevaliers se répand la doctrine fausse qui veut que cette Société soit une *organisation de catholiques* et non une *organisation catholique*, et que, en conséquence, les autorités ecclésiastiques n'aient rien à voir dans la conduite de ses affaires...

Plusieurs évêques et archevêques des Etats-Unis ont exprimé la crainte que les Chevaliers de Colomb ne deviennent une menace pour l'Eglise et pour l'Etat, à moins qu'ils ne soient dirigés par des catholiques convaincus et éclairés...

Or, cette condition ne se vérifie pas, dit Mgr Gallagher. Selon lui, les dirigeants actuels des Chevaliers « sont déterminés à se maintenir sans s'occuper des droits de l'Eglise ni de l'Etat :

Ils sont mus par des motifs égoïstes, et non par les intérêts de l'Ordre, de l'Eglise ou de l'Etat.

Nous en avons eu un exemple frappant. Un officier très en vue des Chevaliers de Colomb n'avait pas fait ses Pâques depuis près de vingt ans ; il fut maintenu quand même, malgré les protestations des Autorités ecclésiastiques.

A Steubenville (Ohio), les officiers des Chevaliers de Colomb autorisèrent l'organisation d'un nouveau Conseil, malgré les protestations des prêtres et des évêques qui signalaient le fait que 50 % des membres de

ce nouveau Conseil n'étaient pas des catholiques pratiquants.

Mgr Gallagher ajoute, pour terminer, son témoignage personnel. Ayant eu à protester, auprès des Directeurs de la Société, contre la fondation d'un nouveau Conseil dans sa ville épiscopale :

J'ai reçu, dit-il, de la part de ces officiers qui prônent constamment leur loyalisme envers l'Eglise catholique, autant de considération que Mgr Budkiewicz en reçut du tribunal des Soviets.

Un jeune homme de Détroit se leva, et s'écria d'un ton déclamatoire : « Qu'on enlève à cet évêque sa mitre, qu'on lui enlève son manteau, et qu'il se présente devant nous comme Chevalier de Colomb... »

Pas un seul des Directeurs suprêmes ne désapprouva cette explosion d'anticléricalisme ; au contraire ils prirent soin de l'approuver presque unanimement en votant contre les désirs de l'évêque.

On le voit, le mal n'est pas niable. Mais la lutte est ouverte contre les éléments malsains de l'Association ; et elle est ouverte avec une netteté qui ne peut manquer d'amener une décision salutaire.

V. — L'année dernière, s'est fondée une *Association française des Amis de la Palestine (Journal officiel* du 23 mars 1923). Nous sommes heureux de la présenter à nos lecteurs. Elle a pour objet de « soutenir jusqu'à complète satisfaction la revendication des droits de la France en Palestine, en vue d'y sauvegarder ceux de la chrétienté et spécialement de l'Eglise catholique et d'y faire régner la paix, sans opprimer aucune personne ni aucune confession. »

Ses moyens d'action sont : 1° la publication et la distribution de tous ouvrages propres à faire connaître et à rappeler l'histoire des relations de la France avec la Terre Sainte et l'œuvre de la France dans cette région ; — 2° la publication et la distribution de tous ouvrages propres à entretenir en Terre Sainte l'usage de la langue française et l'amour de la France ; — 3° l'organisation de conférences et de missions ayant le même but.

Elle a son siège, actuellement, rue Dutot, 9, Paris XV^e^. Elle se compose de membres bienfaiteurs, de membres sociétaires et de membres adhérents : cotisation annuelle, pour les premiers, de 100 f., pour les seconds, de 20 f., pour les adhérents, de 3 f. : cotisations qui peuvent être rachetées par le versement d'une somme égale à cinq fois leur montant.

Elle a l'honneur de compter dans son Comité de Patronage : 6 cardinaux (les Em. Luçon, Billot, Dubois, Maurin, Charost, Touchet) ; 9 archevêques et 20 évêques ; nombre de sommités catholiques, le P. Janvier, le P. Le Floch, Supérieur du Séminaire français à Rome, le P. Sertillanges, Mgr Lagier, Directeur général de l'Œuvre d'Orient, MM. G. Goyau, G. de Grandmaison, Henry Bordeaux, le vice-amiral de La Jaille, le général Pau, Gueyraud, ancien consul général de France à Jérusalem, Duval-Arnould, Trogan, X. Vallat ; etc.

Elle compte, dans son Conseil d'Administration, MM. Eug. Godefroy, président, Guibal, Groussau, de Lamarzelle, J. Lucien-Brun, de La Ferronnays, de Gailhard-Bancel, Le Cour-Grandmaison, François St-Maur, Delepoulle, et, comme Secrétaire général, le comte Roger de Gontaut-Biron, un nom cher à tous ceux qui ont à cœur les intérêts de l'Eglise et de la France en Orient : nos lecteurs savent que c'est à ses travaux surtout que nous aimons à nous référer quand nous touchons à ces questions.

Pour mémoire, nous mentionnons l'*Association française des Amis de l'Orient,* qui n'a rien de commun avec la précédente, qui n'a aucun caractère confessionnel, qui s'est fondée en 1920 dans le but surtout de ménager bon accueil aux étudiants orientaux pendant leur séjour en France. Elle embrasse dans sa sollicitude tout l'Orient, du Proche-Orient de Syrie ou d'Egypte jusqu'à l'Indo-Chine et au Japon. Elle a à sa tête, comme président, M. Senart, de l'Institut, et comme vice-présidents, MM. Sylvain Lévi et Paul Pelliot, prof. au Collège de France, et Albert Tirman, conseiller d'Etat. Elle compte parmi ses membres, — outre d'éminents catholiques comme Mgr Baudrillart, le général Gouraud, et Paul Claudel, — d'éminents non-catholiques comme MM. Herriot, Painlevé, Philippe Berthelot, Léon Bourgeois, R. Poincaré, Sarraut, la comtesse Mathieu de Noailles, etc. Elle a un *Bulletin* qui paraît deux fois l'an, aux éditions Bossard, Paris, rue Madame, 43. Elle patronne la publication d'une Collection des CLASSIQUES DE L'ORIENT, tels que l'*Histoire romanesque d'Udayana roi de Vatsa,* trad. du sanscrit, les *Entretiens de Nang-Tantrai,* trad. du siamois, avec Introduction par Ed. Lorgeou, prof. à l'Ecole des Langues Orientales, etc.

VI. — Du P. Doncœur, *Etudes* du 5 déc., Souvenirs d'un voyage à travers la jeune Allemagne catholique. Il y a en Allemagne des catholiques sincères, qui veulent sincèrement pratiquer leur christianisme, y compris le précepte de la charité, la charité envers tous, y compris la France, — qui veulent sincèrement travailler à amener la paix avec la France, la paix dans l'ordre, dans la justice, une justice qui embrasse jusqu'au devoir de la réparation des dommages.

Cette Allemagne catholique, elle a donné récemment la formule officielle de sa pensée dans la Lettre collective publiée par les évêques allemands réunis à Fulda le 23 août dernier et lue dans toutes les églises d'Allemagne le 30 septembre :

Notre devoir, en face du malheur présent, est de prier, de faire pénitence, de nous sacrifier, d'exercer tout amour et l'amour même des ennemis. Nous voulons que, de tout le pays, notre misère se recommande au Cœur divin de Jésus et au Cœur de Marie, la Reine du Rosaire, et par là obtenir avec nos larmes la paix pour ce monde sans paix...

Nous avons failli et péché, et c'est pourquoi s'est abattue sur nous cette avalanche de ruines. Quand bien même tous les peuples de l'univers proclameraient qu'ils peuvent se laver les mains dans l'innocence, nous dirions encore notre *Confiteor* et le *Miserere.*

Nous confessons le péché qui nous a faits complices de l'explosion de la guerre, de la décadence du règne de Dieu en Allemagne...

Nous savons que le sacrifice donne son sceau à la vie religieuse et morale, comme il est le centre magnifique de notre culte divin. Possédant le seul parfait sacrifice de la Nouvelle Alliance, celui du Christ, c'est de lui que nous puisons une nouvelle force et une nouvelle joie pour nous sacrifier.

Nous sommes prêts à tout sacrifice de biens et d'argent nécessaire pour la libération et le salut de notre patrie...

Nous ne voulons pas non plus nous dérober au plus difficile devoir de la religion chrétienne, au commandement de l'amour des ennemis. Le divin Sauveur a dit : « Vous avez entendu dire : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à qui vous hait, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin d'être les fils de votre Père qui est aux cieux. » — Or, ce n'est pas un simple conseil, c'est un commandement qui oblige étroitement tous ceux qui veulent être fils de Dieu. Il doit nous être sacré, et nous le voulons pleinement accomplir.

Nous répudions toute pensée de haine et de vengeance, nous ne pensons pas à rendre le mal pour le mal. Nous nous contentons de cette vengeance que saint Paulin appelle *vengeance céleste :* aimer nos ennemis et prier pour eux...

Il y a dans d'autres pays de nobles âmes qui ne se lassent pas de nous témoigner leur cordiale sympathie.

Que Dieu bénisse ces bienfaiteurs ! Ils sont les meilleurs ouvriers de la paix ; ils travaillent réellement à la fraternité des peuples ; ils sont les gardiens du feu sacré de la charité ; ils s'efforcent de faire en sorte qu'il répande partout son allégresse, qu'il s'allume d'une nation à l'autre et que, au-dessus de toutes les frontières, il embrase la pauvre humanité tout entière, lui communiquant une loi nouvelle et lui procurant un avenir meilleur...

Nous voulons, non l'anéantissement de nos ennemis, mais nous réconcilier avec eux ; non troubler la paix, mais la fonder, en apportant tous nos soins pour joindre à notre amour de Dieu l'amour de tous nos ennemis...

Priez, très chers diocésains, et comprenez bien le signe du salut. Le Saint-Père nous l'a montré, il s'appelle *Paix de Jésus-Christ dans le royaume de Jésus-Christ.*

Que votre règne arrive ! O Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix !

A cet appel de l'épiscopat répondent diverses associations de jeunesse catholique, de *Gross-deutsche Jugend.* Ce mot de *gross-deutsch,* « Grands-Allemands, Grande-Allemagne, » sonne assez mal en français et risque de nous paraître synonyme de « pangermanisme, » ce qu'il n'est pas du tout. C'est un mot qui remonte au mouvement unitariste dont la première explosion a éclaté en 1848. Il y avait alors les Grands-Allemands, ou partisans d'une *Gross-Deutschland,* d'une Allemagne qui devait comprendre l'Autriche et trouver dans l'influence de l'Autriche (on l'espérait alors) une garantie de modération, de sagesse, de « grandeur » morale, tandis que les autres, les Petits-Allemands, les *Klein-Deutsche,* les partisans de la Petite-Allemagne, *Klein-Deutschland,* entendaient absolument exclure l'Autriche du nouveau Reich et fonder l'unité germanique sur l'hégémonie de la Prusse, idéal de grandeur purement matérielle sur le terrain économique comme sur le terrain militaire. C'est cette conception que Bismarck, son plus ardent protagoniste dès 1848, dès le Parlement de Francfort, a fait prévaloir en 1866, après Sadowa. Aujourd'hui, les jeunes catholiques qui reprennent ce mot de Grande-Allemagne l'entendent avant tout d'une grandeur morale, comme ils nous l'expliquent eux-mêmes :

Allemands, ardemment *deutsch-völkisch,* nous le sommes certes ! Le sang allemand, le pays allemand, le peuple allemand nous sont chers *über alles ! Ueber alles !* c.-à-d. que nous voulons élever notre peuple *au-dessus de toute tache et de toute souillure...* Nous sommes donc *Grands-Allemands* et voulons faire plus grand encore notre pays. Mais ce n'est pas au cours de son mark que nous mesurons sa grandeur, c'est *au cours de son âme.* Nous voulons donc combattre tout ce qui le diminue moralement, tout péché, mais surtout tout égoïsme : montrer à l'individu qu'il y a un but qui le dépasse, montrer au *Verein* (association) qu'il doit regarder plus loin que lui-même, montrer au pays qu'il doit *servir* une cause universelle, l'humanité, et, par delà encore, Dieu, terme suprême.

Voilà l'expansion qui fera la *Grande-Allemagne.*

Grandeur fondée, comme toute grandeur authentique, sur l'humilité d'abord, sur la reconnaissance des fautes commises :

Bien avant la guerre, écrivaient-ils dès mars 1919, beaucoup s'étaient rendu compte de ce qu'il y avait de mauvais dans la vie allemande. Mais, qui parlait était aussitôt accusé de trahison. La catastrophe présente a mis cruellement à nu tout ce qu'il y avait de pourri chez nous. Au lieu de gémir, procédons à un courageux examen de conscience bien autrement utile. La connaissance de soi, qui est le commencement de toute philosophie, l'est aussi de toute restauration nationale...

L'Allemagne a, bien avant la guerre, trahi sa vocation. Elle devait donc être battue. Le culte matérialiste de la force et de l'or, l'effort païen vers une hégémonie mondiale de l'industrie et du commerce, devenus les faux dieux d'un peuple, tout cela ne fut possible que parce que nous avions trahi le vrai Dieu... Aujourd'hui éclate la ruine extérieure ; mais la ruine intérieure de l'Allemagne était ancienne. C'est donc à restaurer les valeurs spirituelles que la Jeunesse Nouvelle se vouera, véritable vengeresse des morts, non par la colère et la violence, mais par la très chrétienne victoire qui triomphe de l'adversaire en faisant plus de bien qu'on n'a souffert de mal.

Ils dénoncent la campagne de mensonges et de calomnies par où la presse, officielle ou non, a abusé le peuple allemand dans l'affaire de la Ruhr :

Quel chef, quel parti ose aujourd'hui dire devant tout le peuple la vérité, démentir les nouvelles menteuses, surtout quand ce démenti pourrait servir l'adversaire ?... Faute infiniment lourde !... Des montagnes de mensonges, de calomnies ont été accumulées par le démon des haines nationales. Nous n'avons plus confiance aux partis ni à la vieille sagesse des diplomates...

A nous d'oser dire la vérité :

1° Sur notre culpabilité dans les origines et la conduite de la guerre. Il faut dire à haute voix, solennellement, et désavouer tout ce qui du côté allemand a créé une volonté de guerre, ce qui a été commis, officiellement, ou par les individus, d'inutiles barbaries. Il faut dire le *nostra culpa* devant Dieu, devant notre conscience, devant le Christ, devant l'humanité. Alors nous pourrons attendre de nos adversaires qu'ils en fassent autant ;

2° Il faut avouer franchement que nous avons failli aux obligations de réparations ;

3° Que la France est fondée à prétendre que nous n'avons pas observé les clauses de la paix, et que, de son point de vue et sur la lettre des traités, elle a le droit de recouvrer ce que nous n'avons pas fourni, comme nous l'aurions fait en 1871. C'est une insincérité pure que de dire au peuple que la France a envahi l'Allemagne « en pleine paix » ;

4° C'est fausser les faits que prétendre que la sanglante affaire d'Essen est un assassinat pur et simple ;

5° Il faut reconnaître que les actes de sabotage sont, devant le droit international, une vraie guerre de francs-tireurs. Ce que l'Allemagne pense de semblables actes quand ils sont commis par d'autres, nous le

savons bien d'après ce qui s'est passé en Belgique ; et la Belgique était, — au moins autant que l'Allemagne aujourd'hui, — envahie contre tout droit.

La résistance passive dans la Ruhr n'est pas un acte chrétien, car elle est née d'un mensonge. Quant à faire de Schlagetter un « héros national, » alors qu'il a formellement violé les décrets de la résistance passive, c'est une impudente contradiction.

Avec un peuple qui est si peu loyal et sujet à tant de reproches, l'adversaire n'a évidemment aucun goût à se rencontrer à une table de conférence. Les meilleurs, les rares amis de l'Allemagne perdent toute envie de se dépenser pour elle, lorsque, comme le Pape, ils voient leurs efforts pacificateurs ainsi sabotés par l'Allemagne.

Tout cela, ce sont des manquements à la loyauté et à la sincérité, qu'après « le Versailles de l'Est » (le traité de Brest-Litovsk) et après la *Ruhraktion* de l'Allemagne en Lettonie, on ne devrait pas afficher.

Ce que nous disons fera grincer des dents, mais nous n'avons qu'une réponse à faire : — Si tout ceci est faux, montrez-le ! Si c'est vrai, pourquoi nous frapper ?

L'automne dernier, au cours du Congrès de Constance (Etat de Bade) organisé par l'Internationale catholique *(Ika)*, plusieurs réunions furent réservées aux Français et aux Allemands, et à l'unanimité l'on adopta la résolution suivante :

Les catholiques français et allemands, réunis au III[e] Congrès International Catholique, sont d'avis que, pour sauver l'Europe et le monde, une réconciliation sérieuse et durable entre Français et Allemands est de première nécessité et que c'est là, non seulement un devoir économique et politique, mais surtout une obligation d'ordre religieux...

Le Congrès fit appel aux bonnes volontés des deux peuples pour résoudre la question de la réconciliation et des réparations par une entente directe le plus tôt possible. Il salua avec joie la proposition faite par les Français de consacrer la Communion du premier dimanche du mois à leurs frères d'Allemagne, tandis que les Allemands en feraient autant pour leurs frères de France.

Depuis l'été de 1923 paraît en France la *Correspondance catholique franco-allemande* (Secrétariat général, rue Monte-Cristo, 9, Paris XX[e] ; administration, M. Charles Gravey, rue des Créneaux, 30, à Triel-sur-Seine, S.-et-O. ; 2 f. par an ; 0 f. 30 le n[o]). Elle se propose de servir de trait d'union entre catholiques français et allemands [1]. Elle présente tous les deux mois une question à traiter par échange de lettres. Elle publie les lettres venues d'Allemagne. Lettres empreintes d'une grande cordialité, d'une sincérité indéniable. En voici quelques spécimens :

[1] Cette *Correspondance catholique* est « catholique » : c'est entre catholiques seulement et par des moyens catholiques (la Communion surtout) qu'elle s'efforce à réaliser la charité. Elle est donc très différente du mouvement parallèle dont M. Sangnier est le centre. M. Sangnier laisse de côté les préoccupations confessionnelles : c'est aux Allemands en général, sans distinction de confession, qu'il prétend s'adresser ; et son journal a désavoué le mouvement dont la *Corresp. cath.* est l'organe.

Dans le sens de M. Sangnier doit paraître à Berlin incessamment (peut-être le n[o] 1 aura-t-il déjà paru quand on lira ces lignes) un Bulletin publiant des lettres venues de France, sous ce titre : *Friede durch Liebe, la Paix par l'Amour.*

D'autre part on nous fait espérer que vers Pâques paraîtra en Allemagne (par les soins de l'abbé Hinz) un Bulletin purement catholique, dans le sens de notre *Correspondance catholique.*

Des tâtonnements sont inévitables, en ces débuts d'organisations. Parmi ces *Gross-deutsche* dont nous parlions plus haut, il y a des éléments qui seraient portés à se tenir sur le terrain inconfessionnel cher à M. Sangnier. Ce que nous recommandons ici, c'est une organisation d'abord catholique, et purement catholique.

(De M. Hoffmann, prêtre, professeur à l'Université de Breslau, 4 oct. 1923) : Ne serait-il pas possible d'organiser une visite de prêtres allemands dans les régions dévastées par la guerre ? Beaucoup ignorent l'étendue des ruines. En les voyant ils se rendraient mieux compte de l'importance des réparations. S'il vous est possible d'organiser cette visite, je vous promets d'en être. Elle serait suivie de conférences en Allemagne et d'une campagne de presse. A la rigueur je pourrais venir seul si vous voulez bien m'accompagner.

(De Cassel, 7 octob.) : Nos évêques ne craignent pas, dans une lettre où ils demandent des prières publiques pour la France [1], de dire qu'il y a aussi des Allemands qui accumulent des sommes énormes d'argent avec des mains malpropres, qui s'emploient avec un art maudit à s'enrichir de la misère du peuple, de la faim et des pleurs des enfants et des pauvres. — Pour les ouvriers qui voient clair, *c'est encore plus difficile de prier pour eux que pour les Français.*

(D'Halberstadt, de deux membres de la *Ligue eucharistique des nations,* 8 sept.) : L'Encyclique du Saint-Père sur la paix est notre guide... Nous voilà délivrés de cette pensée empoisonnée que tous les Français sont nos ennemis, qu'il n'y a d'autres liens possibles que la haine entre Français et Allemands. C'est beaucoup. Il est temps, grand temps de nous rappeler que nous sommes les disciples de Notre-Seigneur et soumis au commandement nouveau : « Aimez-vous les uns les autres »...

Notre espoir d'arriver à cette paix de Dieu dont le monde entier a tant besoin ne sera pas vain. Nous la voudrons, vous parce que vous êtes de bons Français, nous parce que nous voulons être de bons Allemands, les uns et les autres parce que nous avons à cœur d'être des catholiques dignes de ce nom.

Nous prions la Sainte Vierge, Reine de la Paix, de nous aider à nous mieux aimer de cet amour qui sera *la première pierre de l'édifice qui s'appellera « l'Europe chrétienne »* et sera l'œuvre de la France et de l'Allemagne foncièrement catholiques.

(D'un professeur d'Heidelberg, 16 sept.) : Nous en rencontrons sur notre chemin qui ne comprennent pas que l'amour de notre nation nous détermine à lutter pour la paix. Et pourtant ! Après notre conscience de chrétiens, c'est notre patriotisme qui nous presse de serrer les mains de nos frères au-dessus des frontières. Ce n'est pas un pacifisme de poule mouillée qui nous enthousiasme, nous les jeunes, mais bien cette *Pax Dei* que nous tâchons d'obtenir par nos prières, nos sacrifices, par les sacrements et surtout l'assistance à la sainte Messe. Grande fut ma joie à Constance d'entendre, le dernier jour du Congrès, qu'Allemands et Français allaient, chaque premier dimanche du mois, communier les uns pour les autres ; je ferai tout mon possible pour qu'à Heidelberg un grand nombre de nos frères et sœurs y participent.

Je suis maître et aspirant au professorat au lycée d'Heidelberg où la rentrée vient d'avoir lieu. *J'y enseigne l'histoire.* Or, c'est justement dans l'enseignement de l'histoire qu'il est facile d'orienter les jeunes cœurs vers la réconciliation et l'amour des autres nations au lieu d'exalter le nationalisme...

(A cette question de l'enseignement de l'histoire touche aussi M. Hoffmann, de l'Université de Breslau) : Maintenant que la défiguration de l'histoire par les diverses écoles a cessé, maintenant que chacun peut dire, sans crainte d'être puni, la vérité qui va à l'en-

[1] La formule « Prières pour la France » ne figure pas textuellement dans le document épiscopal ; mais elle en exprime bien l'esprit et la tendance. — « Les évêques ont voulu laisser le champ libre aux initiatives, » lisons-nous dans une lettre du Dr. Spätling (de Hamborn, Ruhr), qui probablement sera publiée prochainement.

contre des affirmations des historiens officieux de la Prusse et de la Confédération du Nord, les Hohenzollern et Bismarck sont de plus en plus en défaveur. Avant 1914, leurs personnes et leurs actes échappaient pour ainsi dire à toute critique. Aujourd'hui il n'en va plus ainsi. Constantin Frantz, le clairvoyant critique de l'œuvre bismarckienne, qui avait été relégué si longtemps dans un silence de mort, jouit maintenant d'une très grande vogue. On recommence à lire l'ouvrage de Mgr Ketteler, *L'Allemagne après la guerre de 1866,* dont les conclusions sont admises par tous. Il y montre qu'il n'y a pas de plus grande prudence pour une nation que d'instaurer dans la vie publique les vertus chrétiennes de la vie privée, que les révolutionnaires les plus dangereux sont ceux qui veulent bannir des lois les principes de l'Evangile, et que la plus sublime des fins ne justifie jamais les moyens. Mort en 1877, l'évêque de Mayence vivra de plus en plus dans le cœur de ses compatriotes...

Voilà de nobles accents. Nul cœur chrétien n'y restera insensible, ne les entendra sans émotion, sans un frémissement d'ardente sympathie et de joyeuse espérance...

Oui ; mais, demandera-t-on, combien sont-ils ? et que peut-on attendre d'eux ?

Certes, ils ne sont, pour le moment, qu'une minorité, une toute petite minorité. Et il ne faut pas en attendre de résultat immédiat en politique. Ces jeunes catholiques nos frères d'Allemagne ne sont pas encore près d'être entendus dans les conseils de leurs gouvernements, pas même dans les conseils du parti qui s'appelle le Centre catholique. L'ensemble du Centre leur reste hostile. Ces jeunes gens se sont organisés en octobre 1920 sous le nom de *Windthorstbund* (ou ligue Windthorst) ou de *Jungzentrum* (ou Jeune-Centre, — à peu près comme nous disons chez nous Jeune-République) ; et dès leur premier congrès, tenu à Fulda en mai 1921, le conflit avec le Centre a éclaté. Il ne s'est pas apaisé depuis :

« Il était évidemment impossible, écrit un de ces jeunes hommes, de faire cadrer nos idées avec les vieux partis existants... Le choc le plus important avec le Centre eut lieu à la Semaine tenue à Honnef (non loin de Bonn) (12-14 juin 1922), puis au Congrès de Godesberg (16-18 juin). La lutte fut ardente ; la jeunesse nouvelle représentée par l'association *Quickborn* et les *Gross-deutsch*, fut cruellement déçue. Les vieux défendirent âprement leurs positions. On se sépara sans se comprendre... »

Le III[e] Congrès s'est tenu à Hildesheim (Hanovre), en juin 1923. La jeunesse y a trouvé une nouvelle occasion d'affirmer ses idées, de les montrer en progrès. Mais décidément les *Windthorstbünde* se refusent à n'être que les organismes de recrutement du Centre ; ils veulent aider la nouvelle jeunesse à prendre conscience des nouveaux devoirs politiques de ce temps : — « Héritiers des aînés, ils entendent être les pères d'une nouvelle race » ; ils entendent que leur attitude politique soit toute pénétrée, tout informée de la doctrine qu'ils portent en eux.

Devant cette opposition qu'ils rencontrent au sein même du Centre catholique, il nous semble donc que ce mouvement ne doive être qu'à assez longue échéance. Et c'est pourquoi ce n'est point là-dessus que ceux qui président aux destinées des peuples peuvent faire fond pour se relâcher de leur vigilance. Le général de Castelnau a été très touché des révélations du P. Doncœur ; mais il n'en prendra pas argument pour demander de notre part une réduction d'armements. Il y avait, avant la guerre, en Allemagne, même dans les milieux politiques, beaucoup de nobles esprits sincèrement pénétrés d'estime et de sympathie pour nous, qui déjà comprenaient qu'il n'y a pour l'Europe d'équilibre possible que dans la réconciliation de la France et de l'Allemagne, qui déploraient profondément (aussi profondément que nous-même) ce que semblait avoir d'irréductible la tension entre les deux peuples. Cette élite n'a rien pu empêcher, évidemment ; elle avait conscience de son impuissance ; elle se rendait très bien compte que tous ces beaux sentiments ne nous dispensaient point de nous tenir prêts à toutes éventualités. Aujourd'hui, il en est de même : l'élite admirable dont nous avons été si heureux de citer les paroles ne nous dispense pas du devoir de compter avec la réalité terrible, qui est que l'Allemagne est revenue à l'esprit de 1813 et arme à outrance, contenue seulement par notre présence sur le Rhin.

La charité, comme toutes les vertus, doit être réglée par la prudence. Il est fâcheux seulement que vis-à-vis des peuples comme vis-à-vis des individus, la prudence nous oblige à tant de précautions, qu'il faille mêler tant de « politique » à nos relations avec le prochain.

Mais cette politique n'est pas éternelle ; il ne faut pas qu'elle le soit ; et notre devoir de chrétiens est de collaborer avec nos frères de la jeune Allemagne pour qu'elle ne soit que la nécessité d'un moment, d'un mauvais moment de l'histoire. La prudence a beau multiplier ses exigences : la charité ne perd jamais ses droits, et doit rester toujours forme de toutes les vertus, y compris la prudence. Qui peut dire que toutes ces prudences ont été « informées » toujours par la charité ? Quand on a vraiment au cœur la charité pour son prochain, on souffre d'être obligé de recourir à tant de prudences ; et l'on n'y recourt que dans l'espoir de les rendre un jour inutiles, de pouvoir un jour s'abandonner sans arrière-pensée aux effusions de la charité.

Ce jour nous semble-t-il trop éloigné, vis-à-vis de nos frères d'Allemagne ?...

Et après...? L'éloignement du but ne dispense point d'y marcher. Cesserons-nous de tendre à la perfection parce qu'elle nous semble inaccessible ? Cesserons-nous de travailler à l'établissement du règne du Christ parce qu'il nous semble que le monde s'en éloigne de plus en plus ? Les Papes se sont-ils découragés, depuis neuf siècles, de travailler à ramener les Eglises d'Orient à l'unité catholique ? Qui ne connaît, dans son voisinage, de ces inimitiés qui semblent irréductibles et dont pourtant il ne faut jamais cesser d'appeler, par ses prières tout au moins, l'apaisement ?

Rien n'est perdu de ce qui se fait pour Dieu.

Tout est enregistré au ciel. Dieu se réserve de faire produire au moindre de nos efforts son fruit, au moment fixé par sa Providence. Les Papes n'ont pas réussi à ramener l'Orient, non plus que l'Angleterre, en corps ; leurs efforts du moins ont aidé au retour d'une multitude d'âmes. Nous de même, quand les efforts de la jeune Allemagne et les nôtres devraient être voués à un long échec sur le terrain politique international, ils n'en demeurent pas moins des actes de charité, de la plus méritoire des charités puisqu'elle s'exerce vis-à-vis de l' « ennemi, » et par conséquent ils procurent la gloire de Dieu et la sanctification des âmes, des âmes d'abord de ceux qui les font, mais de beaucoup d'autres aussi, en vertu de la Communion des Saints. Mais nous avons confiance qu'ils contribueront au salut non pas seulement d'âmes individuelles, mais de nos deux peuples ensuite, et que France et Allemagne ne se figeront pas éternellement, vis-à-vis l'une de l'autre, dans l'état d'âme antichrétien, dans l'état d'âme délétère, même au simple point de vue politique, où elles sont depuis la guerre.

Cette confiance, nous l'avons exprimée ici à plus d'une reprise ces années-ci (*Ami* 1920, p. 427-8, au lendemain de l'Encyclique *Pacem ;* 1921, p. 313-4; etc.). ...*Quomodo fiet istud?* C'est bien le cas de redire ici la question de l'humble Vierge de Nazareth à l'annonce du mystère de l'Incarnation. Car c'est un grand mystère aussi que la réconciliation de la France et de l'Allemagne, un mystère pour l'intelligence duquel il faut faire appel à des lumières autres que les humaines. Ces lumières ont commencé à briller à nos yeux : à nous de les propager, d'en implorer le rayonnement de l'Esprit d'amour : *Accende lumen sensibus, Infunde amorem cordibus...*

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Une Œuvre de miséricorde et d'apostolat. *N.-D. de Charité du Refuge et du Bon Pasteur (1640-1923)*, par des Pères Eudistes. — In-8 de 260 p., avec 30 hors-texte en similigravure, 6 f., franco 7 f. — S'adresser au R. P. Dagnaud, 4, rue de la Vieille-Monnaie, à Besançon.

L'objet précis de cet ouvrage est avant tout la vocation religieuse. A l'heure où tant de jeunes filles cherchent à s'orienter, ce livre est destiné à leur faire connaître et apprécier la vie religieuse, à leur en dévoiler la beauté et la fécondité. Il répond ainsi au désir exprimé souvent par nos lecteurs, d'avoir des connaissances exactes sur le caractère et le but de nos divers Ordres religieux. Il renseigne de façon complète sur l'Ordre de N.-D. de Charité du Refuge et du Bon Pasteur, œuvre encore trop peu connue, bien qu'elle compte 15.000 religieuses répandues sur toute la surface du globe.

Cet Ordre a été fondé en 1640 par le Bienh. Jean Eudes, pour tendre la main aux femmes tombées qui ont le ferme désir de se relever. L'Eglise, qui a dirigé Thaïs la pénitente vers le désert, a ouvert, pour les Thaïs modernes, les maisons de Notre-Dame de Charité, appelées communément maisons du Refuge ou du Bon Pasteur. La Maison Mère est à Caen. Unies par les liens de la charité, les diverses maisons demeurent indépendantes au point de vue administratif et économique. Au commencement du XIX[e] siècle, la Mère Euphrasie Pelletier fit établir le généralat pour toutes les maisons qui seraient fondées par le monastère d'Angers qu'elle dirigeait. Cette branche nouvelle reçut le nom de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur.

Les religieuses ont pour mission exclusive de conduire Madeleine à Jésus, et le Fondateur a voulu qu'elles fissent un quatrième vœu, celui de se consacrer à la sanctification des filles repenties. C'est là que réside l'originalité de l'œuvre.

Jean Eudes naquit en 1601 à Ri, au diocèse de Séez, et après avoir été élevé chez les Jésuites de Caen, il entra à l'Oratoire, où il reçut les directions du cardinal de Bérulle et du P. de Condren. Dans le décret de béatification Pie X lui rendit ce haut témoignage :

« Brûlant d'un singulier amour envers les Cœurs très saints de Jésus et de Marie, il eut *le premier,* et ce ne fut pas sans une sorte d'inspiration divine, l'idée d'un culte public en leur honneur. De ce culte si doux on doit le regarder *comme le Père,* car il fit célébrer la solennité de ces Cœurs ; *comme le Docteur,* car il composa en leur honneur des offices et une messe ; *comme l'Apôtre* enfin, car de tout son cœur il s'employa à répandre partout cette dévotion salutaire. »

C'est donc un précurseur de la dévotion au Sacré-Cœur.

Il fut aussi un grand missionnaire. M. Olier l'appelait pour ses prédications « la merveille de son siècle. »

C'est une femme du peuple, Madeleine Lamy, qui lui suggéra l'idée de son œuvre. Un jour qu'avec plusieurs prêtres il se rendait dans une église de Caen, elle lui cria de sa porte : « Ce n'est pas là où gîte le lièvre qu'il faut aller, mais bien à travailler à fonder une maison pour ces pauvres filles qui se perdent, faute de moyen et de direction. » Il convertit plusieurs pécheresses fameuses et les confia à cette femme en 1636 ; puis il acheta en 1641 une maison à Caen pour les recueillir. A la tête de cette maison il plaça une fille de volonté, mais qui manquait de douceur, si bien que la Supérieure partit, et que les autres directrices suivirent, excepté M[lle] de Taillefer, très pieuse, dévouée et pondérée, et Marie Herson, la nièce du P. Eudes, âgée de douze ou treize ans. Il demanda alors des religieuses aux Visitandines, qui lui envoyèrent la Mère Françoise Patin, avec laquelle il posa le fondement de son Ordre. Il adopta la règle de S. Augustin, telle que S. François de Sales l'avait donnée à ses filles, et y ajouta des Constitutions spéciales au nouvel Ordre. Leur costume, dit-on, fut révélé à une pieuse servante de Dieu, Marie des Vallées ; elles portèrent sur la poitrine un cœur, sur lequel on voyait en relief une Vierge tenant l'Enfant Jésus entouré d'une branche de lis et d'une branche de roses. Elles devaient être cloîtrées, comme les Visitandines.

Le P. Eudes leur donne la plus haute idée de leur vocation. Elles sauveront des âmes ; or « une seule âme vaut mieux que mille mondes. » Leur ministère déplaît étrangement au démon. Aussi, il leur multipliera les peines, les crucifiements : « Désirez-vous que Dieu vous envoie un autre Messie, un Messie de sucre et de roses ? »

En effet, l'œuvre est attaquée par les échevins de Caen ; l'évêque de Bayeux, Mgr Molé, lui est d'abord défavorable, mais en 1651 il approuve enfin l'établissement, et le P. Eudes peut écrire à ses filles : « Ne craignez plus rien. Votre Institut est fondé sur le très sacré Cœur de la Souveraine Impératrice de l'univers. Et cela s'est fait non point par l'intervention des hommes, mais par un ordre particulier du ciel. »

Tout est surnaturel dans cet Ordre. Elles sont dix ans sans avoir aucune professe ; puis le petit troupeau croît, la maison s'affermit. Rome donne sa bulle d'érection de Notre-Dame de la Charité en 1666, et quelles

belles âmes illustrent ces origines ! Mme de Bois-David et sa fille, Marie Heurtaut, qui devient Supérieure à Rennes et dont le P. Eudes dit : « Ce n'est que charité, douceur et bénignité, » Mlle de Balde, une convertie, et tant d'autres !

Pendant la Révolution, elles sont admirables de foi et de sang-froid ; aucune d'elles ne monta sur l'échafaud, et cependant avec quelle hardiesse elles parlaient aux révolutionnaires de Caen qui se présentaient chez elles pour les obliger à jurer ! « Je vais jurer, puisque vous le voulez, dit l'une d'elles. Ecoutez bien : Que le diable vous emporte tous ! J'espère que c'est un bon jurement que celui-là ? »

Elles s'établissent à Rennes, Hennebont, Guingamp, Vannes, dès le temps du P. Eudes ; toujours pieuses, dévouées, ardentes au devoir. Elles aiment leur profession, leur monastère : « J'aime jusqu'à la poussière de mon couvent, » dira l'une d'elles. Elles viennent ensuite à Paris, où elles luttent contre les doctrines jansénistes, avant d'être expulsées par la Révolution.

La tourmente passée, elles reprennent leur œuvre, à Paris d'abord, au monastère de la rue Saint-Jacques, qui abritera l'étonnante sœur Marie du Sacré-Cœur ; puis à Caen, au Mans, à Tours, Lyon, Angers, dont la maison est gouvernée par les Mères Houette et Euphrasie Pelletier, « la plus forte tête d'homme d'Angers, » disait-on. L'on peut dire qu'au XIXe siècle elles essaiment dans tout l'univers. Elles ont 61 monastères dans l'Amérique du Nord et 66 dans l'Amérique du Sud.

Il y a des chapitres délicieux sur la vie au monastère, la lecture en est faite pour attirer des vocations. « Jésus et rien de plus » nous offre le plus pur idéal de la vie religieuse. Mais le chapitre de la miséricorde a son attrait particulier : « Je ne serais jamais venue au Refuge, dit la sœur du Bourg, de Toulouse, si les pénitentes ne m'y avaient attirée ! » Elles ont une grâce d'état pour « faire revivre les palmes flétries. » Quelles vertus acquièrent ces Madeleines dont souvent le cœur a été surpris par le monde plus qu'il n'a été pris, et qui, sentant leur fragilité, se donnent tout entières à Dieu et se précipitent dans le sacrifice !... Mais de quelle compassion, de quelle bonté doivent s'inspirer les religieuses pour les ramener ! Quel tact pour ne pas les blesser, et quelle méthode, quelle hiérarchie dans les services, pour rendre leur splendeur première à ces perles tombées dans la boue !

Tout cela est décrit dans ce livre attrayant, qui vous laisse le cœur plus miséricordieux et meilleur, avec cette pensée qui vous assiège : — Se peut-il que dans une société qui veut s'élever à la civilisation chrétienne, on ne favorise pas des institutions comme celles-ci, qui sont des maisons professionnelles de vertu !

Vie admirable de S. Séraphin de Montegranaro, profès laïc des Frères Mineurs Capucins, *le grand Thaumaturge du XVIe siècle*, par les PP. Constant de Pélissanne et Eugène de Saint-Chamond. — Un vol. avec 4 grav. hors texte, 5 f., franco 5 f. 75. — Paris, Libr. Saint-François.

Vie admirable en effet, et qui d'abord vous paraît inauthentique, tant les faits miraculeux y sont accumulés. Mais les auteurs déclarent les avoir empruntés à des documents certains et de première main : au procès de canonisation d'abord, — et l'on sait quelle rigueur l'Eglise apporte à l'examen des miracles, — puis à une *Vie* composée par un auteur contemporain, le P. Giovanni d'Urbin ; enfin le cardinal Svampa, originaire de Montegranaro, archevêque de Bologne, a consacré une monographie remarquable de simplicité et d'onction à son illustre compatriote. Il ne faut rien moins que toutes ces autorités pour convaincre de l'authenticité des faits que racontent les PP. Constant et Eugène. Mais qui donc oserait assigner des bornes à la puissance et à la bonté de Dieu ?

Né dans la Marche d'Ancône en 1540, l'enfant reçoit au baptême le nom de Félix. Il a un frère aîné, Silenzio, et deux sœurs. Son père est maçon ; mais il ne peut suffire à sa petite famille et il livre Félix à un paysan pour garder son troupeau. Félix ne sait ni lire ni écrire. Il taille une croix grossière dans un vieil arbre, et là, à genoux, il prie, il pleure, en méditant les mystères de la vie du Sauveur. La croix, c'est son livre à lui.

Son père vient à mourir. Son frère Silenzio le rappelle et le traite fort durement. Un jour il l'emmène avec lui pour un travail de maçonnerie chez François Manucci, à Loro Piceno. Louise, fille de Manucci, lit à haute voix, se croyant seule, un livre que lui ont remis les Capucins : *Les Quatre fins dernières*. Félix par hasard entend cette lecture ; il s'arrête, réfléchit, et décide qu'il consacrera sa vie à la pénitence, pour éviter les peines de l'enfer. Il va frapper à la porte de ces bons Capucins, demandant à être accepté dans la Communauté. Le Père Maître, par une inspiration divine sans doute, lui donne le nom de Séraphin. Séraphin ne sait rien, il est surtout maladroit en tout service, il excelle à gâter la soupe de la communauté ; mais les humiliations le réjouissent, et il est l'objet d'incroyables faveurs surnaturelles. C'est un saint dans toute l'acception du mot.

Son noviciat terminé, il remplit les emplois de Portier et de Quêteur. Portier, il est la discrétion même. Un jour, il voit arriver Louise Manucci. Elle est mariée, ses parents sont morts, elle les pleure : « Ils sont au ciel, lui dit-il. Je les ai vus comme je vous vois, dans le sein de Dieu. » C'est ainsi que Dieu lui révèle ses secrets. Il devine les besoins de chacun, il lit dans les consciences.

Il pratique la pauvreté jusqu'à l'excès. Il n'est pas de ceux qui sont fiers du nom de pauvreté, à la condition, dit S. Vincent Ferrier, de ne manquer de rien. Dans ses quêtes, s'il trouve un malheureux glacé par la bise, il lui donne son pauvre manteau. A Ascoli, une boulangère est désolée parce que les pains de toute une fournée sont brûlés. Il n'est pas là, mais elle l'invoque ; et quand elle regarde dans son four, le pain était tout doré, jamais elle n'en avait vu de si beau. Telle est sa réputation, parce qu'aussi bien, pour lui, chaque pas marquait un bienfait.

Cet humble Frère a hérité de l'âme aimante et poétique du Pauvre d'Assise ; il comprend comme lui les beautés de la nature, il parle aux oiseaux, il chante « notre Sœur l'eau, très utile et humble et chaste, » notre « Frère le feu » qui nous éclaire la nuit. Lui qui, comme Jeanne d'Arc, ne sait ni A ni B, sur l'ordre de ses Supérieurs il fait à ses frères des instructions ravissantes, d'une doctrine pure et exacte. On lui demande par exemple comment Dieu pourra sauver les bêtes, *homines et jumenta salvabis, Domine* : — « Par leurs désordres, répond-il, les pécheurs se ravalent au rang de la bête. Par leur conversion, ils redeviennent des hommes. »

Ses miracles sont de bon aloi. Ils sont faits surtout en faveur du peuple, pour le soulager, pour guérir ses maladies, mais toujours en vue du bien des âmes. A Montegranaro, il guérit son frère Silenzio, qui a été si cruel pour lui et qui lui demande pardon à genoux. A Ascoli, ses miracles sont si nombreux que la paix de la communauté en est troublée par l'affluence des foules, et le Père Gardien lui défend d'en faire, au nom de l'obéissance.

Sur son lit de mort, des soupirs enflammés s'échappent de sa poitrine et l'on entend ces paroles : — O très aimable Fils de Dieu, vous savez bien que je ne sais pas parler !

C'était sans doute une plainte de se sentir impuissant à révéler les mystères d'amour qui réjouissaient son âme et la charité qui l'incendiait.

Il mourut le 12 octobre 1604.

De sa vie « admirable » jaillissent les plus précieux enseignements pour notre siècle égoïste et jouisseur. Il s'en échappe aussi « comme une odeur de paradis. »

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — En étudiant le droit canon, à propos de l'évêque propre d'un candidat aux ordres, je me suis fait la conviction qu'un *sujet majeur* pourrait (avant qu'il ait reçu la tonsure) se soustraire à la juridiction de l'évêque de son origine, ou du domicile de ses parents, en se constituant lui-même un domicile dans le diocèse auquel il désire s'agréger, et que pour cela il n'a besoin, en droit strict, d'aucune autorisation de l'évêque qu'il abandonne ; qu'il lui suffit ou d'un séjour de dix ans dans son nouveau diocèse, ou d'un séjour d'un an, avec serment, dans les formes prescrites, d'y demeurer toujours.

Est-ce que je me trompe ?

Si j'ai raison, est-ce que le séjour au Séminaire du diocèse préféré, suffit à constituer le séjour requis, malgré l'interruption produite par les vacances ?

R. — Avant le *Codex,* le propre évêque pour l'ordination était déterminé d'après les décisions de la bulle fameuse *Speculatores* d'Innocent XII, du 4 novembre 1694. Quatre évêques rentraient dans la définition du propre évêque. Le *Codex,* c. 956, n'en a laissé subsister que deux, et avec des modifications sur leur mode d'action : l'évêque des domicile-origine, et l'évêque du domicile.

Ces deux évêques sont au même titre *episcopus proprius* pour l'ordination des séculiers, le *Codex* les place sur le même rang. Leurs droits sont donc égaux, et pourvu que les conditions prescrites par les canons soient réalisées, l'ordination peut être reçue de l'un ou de l'autre.

Pourrait-on dire que la nécessité du serment, quand il s'agit de l'évêque du simple domicile, prouve que la faveur du droit est pour l'évêque des domicile-origine, puisque dans ce cas le serment n'est pas exigé ? Nous penserions plutôt que le serment n'existe en pareille conjoncture que pour assurer la résidence dans le diocèse auquel l'ordination incorporera le clerc. Le droit, qui veut éviter les *clerici vagi*, même de fait, a voulu aller au-devant des sollicitations qu'adresseraient à l'évêque de leur ordination, des clercs originaires d'un autre diocèse, à l'effet d'obtenir l'autorisation de revenir dans le diocèse de leur origine. C'est un simple serment de stabilité, et nous ne croyons pas qu'il ait une autre signification. Lorsque l'évêque qui ordonne est celui des domicile-origine, ces deux circonstances associées ont paru au législateur une assurance et une présomption assez forte de stabilité.

Ad I. Votre question est partie de vérité et d'erreur. L'expression de soustraire, en premier lieu, est fautive : aucun des droits de l'évêque d'origine n'est lésé, l'évêque du domicile ayant autant de droits que ce dernier, qui n'en aurait même aucun s'il était simplement l'évêque de l'origine sans la circonstance du domicile.

Oui, le laïque ayant un domicile dans un diocèse autre que celui de son origine peut être ordonné par l'évêque de son domicile. Il ne peut même être ordonné que par celui-là s'il a perdu son précédent domicile, puisque son évêque d'origine n'est plus son évêque des domicile-origine.

Il n'a donc pas besoin, ni en droit strict, comme vous dites, ni en droit non strict (? car vous supposez l'existence d'un tel droit), d'une autorisation de son évêque d'origine. Que vaudrait cette autorisation, puisque cet évêque, personnellement, n'a aucun droit de l'ordonner, s'il est simplement l'évêque d'origine ?

Le séjour de *dix ans, sans serment,* n'est pas *suffisant,* et le séjour d'*un an, avec serment,* n'est pas *requis.* Vous faites une singulière *marmelade* du droit de la Constitution *Speculatores* et de celui du c. 956.

Ce qu'il faut en réalité, d'après ce dernier canon, c'est le domicile acquis et le serment de l'intention de rester à perpétuité dans le diocèse. Par conséquent, le serment sera nécessaire même après dix, vingt, cinquante ans de séjour. Ce séjour prouvera qu'il y a domicile (c. 92 § 1), parce que le droit présume que quelqu'un entend demeurer toujours là où il habite en fait depuis dix ans. Mais cette intention, manifestée ou présumée, qui est dans tout domicile juridique, ne suffit pas dans le cas. Il faut toujours le serment. Le serment remplace ici l'origine, de sorte que les deux évêques d'ordination sont l'évêque des domicile-origine, et l'évêque des domicile-serment.

Par contre, le séjour d'*un an,* en plus du serment, n'est pas *requis.* Le domicile s'acquiert par l'habitation avec l'intention de perpétuelle demeure, mais il est acquis dès l'instant où ces deux choses, habitation et intention, coexistent de fait, *ex eo primum die quo duo hæc simul concurrunt, nimirum et hujusmodi animus et actualis habitatio,* dit le Saint-Office, 7 juin 1867. Aucune durée d'habitation précédente n'est requise.

Avec les réserves que nous venons de faire, vous ne vous trompez donc pas sur le fond.

Ad II. Le séjour de trois mois en dehors de l'endroit du domicile n'a jamais fait cesser un domicile acquis. A plus forte raison si ces trois mois de vacances sont passés dans le diocèse, puisque le domicile requis par le c. 956 est le domicile du diocèse, dont le c. 92 § 3 vous donne le sens. Il n'y a aucune différence même si ces trois mois sont passés en dehors du diocèse. L'*animus perpetuo manendi* coexiste fort bien avec ces absences et de plus longues, comme cela se voit tous les jours et partout.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 6 februarii 1924.

EUG. LINDECKER, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

DOSSIERS MULTIPLES "SCRIPTA"

créent l'ordre sur tous les bureaux et la méthode dans le travail.

TARIF A. C. sur demande à

Sté Graphica

24, r. de Bondy, PARIS

R. C. Paris 150.426

R. C. Paris, 53.319.

CONSTIPATION

Guérie par la

Poudre Laxative de Vichy

du Dr L. SOULIGOUX

Très agréable. — Effet certain.

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

MOTOCYCLETTE pour Ecclésiastique

AUTO-FAUTEUIL Gauthier, 4 chev., à ailettes, vendue pour achat de cyclecar; très bon état, excellente occasion : (au lieu de 4.000) 2.500 fr. comptant. Abbé M. Colas, Ste-Consorce, par Charbonnières (Rhône).

FONDERIE DE CLOCHES

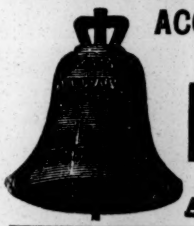

ACCORDS DES CLOCHES NEUVES AVEC LES ANCIENNES

Montures équilibre rendant les sonneries faciles

Maison recommandée. — R. C. Montargis 87

A. CHAMBON, fondeur, à Montargis (Loiret)

Crêpe TETRA

pour

PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.

EXIGEZ cette MARQUE *En vente partout*

GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
12, Rue de Hanovre, PARIS-2e
R. C. Seine 101.853

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe. No inscript. 2625

L'Office général de Commission

JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e

FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :
Tous les **Ouvrages** français et étrangers;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang.;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. **Livres de prix;**
Tous articles concernant **le Clergé et le Culte.** Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. (R. C. Seine 55.713)
Circulaire franco. Renseignements sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse

---

VINS MAISON de 1er ORDRE, recommandée par haut Clergé, offre tarif spécial Clergé. **Excellents Vins rouges et blancs.** Offre situation personne munie références ou parent d'ecclésiastique. — S'adresser **F. LIMOUZY aîné,** prre-viticulteur, **NARBONNE (Aude).** R. C. Narbonne 419

PHARMACIE DE ROME

R. C. Seine 1.079

La mieux approvisionnée et la moins chère de Paris

LIVRAISONS -:- EXPÉDITIONS

TOUTES
SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
françaises et étrangères

AMPOULES - CACHETS - COMPRIMÉS
SIROPS - PASTILLES - PILULES, ETC.

PARFUMERIE - SAVONS - PRODUITS DE BEAUTÉ

HUILES de FOIE de MORUE

BANDAGES

BAS A VARICES — CEINTURES

ORTHOPÉDIE

ARTICLES D'HYGIÈNE

LUNETTERIE

LABORATOIRES D'ANALYSES
Médicales et Alimentaires

NOTICES & BROCHURES gratis sur demande

Téléphone : WAGRAM 85-19 62-29 63-79

A. BAILLY, 15, Rue de Rome, PARIS

VITRAUX D'ART **Charles CHAMPIGNEULLE,** *96, rue Notre-Dame des Champs,* **à PARIS** R. C. Seine 87.225

Maison fondée à Metz en 1832

Représentant, maquettes et devis sur demande

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève,** fondé en 1884, 2, rue Péclet, à **Besançon,** se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets. Médailles, etc. — Prix avantageux. R. C. Besançon 1.552

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864 R. C. Seine 64.462

CAPITAL 500 MILLIONS

Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelone et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique : Société française de Banque et de dépôts, Bruxelles, 70, rue Royale. — *Anvers,* 74, pl. de Meir. — *Ostende,* 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

SERVICE DE COFFRES-FORTS ET DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS
au siège social et dans les succursales, depuis **8 fr.** par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration, et à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.